

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons



**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE,
DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES
LANGUES NATIONALES**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES
STATISTIQUES SECTORIELLES**

**TABLEAU DE BORD DE L'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE**

Année scolaire 2023/2024

DECEMBRE 2024

AVANT PROPOS

Le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MEBAPLN), à travers la Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles (DGESS), élabore et publie chaque année le tableau de bord de l'enseignement primaire. Comme les précédentes publications, la présente fait une analyse des indicateurs d'accès, de qualité et d'efficacité interne de l'enseignement primaire de l'année scolaire 2023/2024 et de leur évolution depuis 2019/2020.

Le tableau de bord sert de base de mesure des efforts consentis et des résultats atteints dans le cadre des réformes éducatives notamment le Plan stratégique de Développement de l'Education de Base et de l'Enseignement secondaire (PSDEBS 2021-2025). De plus, il sert de référence pour situer le Burkina Faso par rapport aux engagements internationaux pris par le gouvernement pour atteindre l'Objectif de Développement Durable 4 (ODD4).

Les données présentées et analysées dans le document proviennent essentiellement des annuaires et rapports issus des collectes de données statistiques organisées chaque année par la DGESS auprès des écoles primaires publiques et privées, de la Direction générale des Examens et Concours (DGECE) ainsi que des résultats des enquêtes statistiques de l'Institut national de la Statistique et de la Démographie (INSD).

Le tableau de bord de l'enseignement primaire met en exergue les disparités selon les régions, le milieu (urbain et rural), le sexe (fille et garçon) et le statut (public et privé). Une place importante a été accordée à la représentation graphique et aux tableaux illustratifs, de manière à rendre la lecture plus attractive et facile.

Dans le souci d'une large diffusion des différentes productions statistiques, les supports de publication ont été diversifiés. Ainsi, en plus de l'existence d'un service chargé de diffuser les données statistiques et de fournir les informations spécifiques aux utilisateurs au niveau de la DGESS, les différentes publications sont accessibles sur le site WEB du MEBAPLN : <http://www.education.gov.bf> et celui du Conseil national de la Statistique : <http://www.cns.bf>.

La DGESS remercie toutes les parties prenantes à l'élaboration dudit document et souhaite que chaque utilisateur y trouve l'information essentielle qu'il recherche concernant l'enseignement primaire. Du reste, elle compte sur les éventuelles critiques et suggestions des utilisateurs qui contribueront à améliorer les prochaines éditions et faire davantage du tableau de bord de l'enseignement primaire un outil précieux d'information statistique et de planification stratégique en faveur du développement de cet ordre d'enseignement.

Le Directeur général



Wendemmi Sylvain OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Jeunesse et des Sports

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	I
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	III
ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES	2
CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE.....	3
MOYENS FINANCIERS	5
PARTIE I : INDICATEURS AU PRIMAIRE ISSUS DES CAMPAGNES STATISTIQUES ANNUELLES DU MEBAPLN	7
EFFECTIFS DES ELEVES.....	8
TAUX BRUT D'ADMISSION AU PRIMAIRE.....	10
TAUX BRUT DE SCOLARISATION	12
TAUX D'ACHÈVEMENT AU PRIMAIRE	14
LA DYNAMIQUE DE LA SCOLARISATION	16
NOMBRE D'ÉCOLES	18
NOMBRE DE SALLES DE CLASSE	20
NOMBRE DE SALLES DE CLASSE SOUS PAILLOTES	22
CARACTÉRISTIQUES DES ÉCOLES ET DES SALLES DE CLASSE.....	24
CARACTERISTIQUES DES ECOLES ET DES SALLES DE CLASSE (SUITE).....	26
PERSONNEL ENSEIGNANT : EFFECTIFS.....	30
PERSONNEL ENSEIGNANT : QUALIFICATION.....	32
RATIO ELEVES/ENSEIGNANT	34
PARCOURS SCOLAIRES	36
CAS DE GROSSESSES ET DE VIOLENCES	38
ABANDONS LIES A L'ORPAILLAGE, AUX GROSSESSES ET AUX MARIAGES.....	40
TAUX DE RÉUSSITE AU CEP.....	42
RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION NATIONALE DES ACQUIS SCOLAIRES	44
ANNEXES	V
ANNEXE 1 : Les divisions administratives et pédagogiques	vi
ANNEXE 2 : Le système éducatif burkinabè	vii

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

APE/AME	: Association des Parents d'Elèves /Association des Mères Educatrices
CAP	: Certificat d'Aptitude Pédagogique
CE1	: Cours Elémentaire première année
CE2	: Cours Elémentaire deuxième année
CEAP	: Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique
CEB	: Circonscription d'Education de Base
CEDEAO	: Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEP	: Certificat d'Etudes Primaires
CM1	: Cours Moyen première année
CM2	: Cours Moyen deuxième année
CP1	: Cours Préparatoire première année
CP2	: Cours Préparatoire deuxième année
DHD	: Développement Humain et Durable
DGESS	: Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DPEPPNF	: Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle
DREPPNF	: Direction Régionale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle
EDS	: Enquête Démographique et de Santé
EPT	: Education Pour Tous
IA	: Instituteur Adjoint
IAC	: Instituteur Adjoint Certifié
IC	: Instituteur Certifié
IP	: Instituteur Principal
MEBAPLN	: Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales
ODD	: Objectifs de Développement Durable
PSDEBS	: Plan Stratégique de Développement de l'Education de Base et de l'Enseignement
PASEC	: Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN
PIB	: Produit Intérieur Brut
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
TAMA	: Taux d'Accroissement Moyen Annuel
TAP	: Taux d'Achèvement du Primaire
TBA	: Taux Brut d'Admission
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Indicateurs	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Accroissement / Ecart (2022/2023)
Effectif élèves	3 240 347	3 289 736	3 174 946	2 835 544	3 067 940	8%
Garçons	1 641 216	1 659 839	1 593 461	1 416 262	1 535 496	8%
Filles	1 599 131	1 629 897	1 581 485	1 419 282	1 532 444	8%
Public	2 481 946	2 486 792	2 338 760	1 993 818	2 203 394	11%
Privé	758 401	802 944	836 186	841 726	864 546	3%
Effectif nouveaux inscrits	636 223	655 449	635 757	581 543	707 257	21,6%
Garçons	330 737	339 625	329 916	300 893	366 387	21,8%
Filles	305 486	315 824	305 841	280 628	340 870	21,5%
Effectif enseignants	87 304	92 911	88 222	83 736	91 764	9,6%
Hommes	45 526	48 638	43 199	41 281	45 820	11,0%
Femmes	41 778	44 273	45 023	42 455	45 944	8,2%
Public	68 047	71 597	66 351	61 645	69 020	12,0%
Privé	19 257	21 314	21 871	22 091	22 744	3,0%
Effectif enseignants chargés de cours	65 223	66 497	64 233	57 440	61 486	7,0%
Hommes	34 490	35 993	30 222	29 489	32 042	8,7%
Femmes	30 733	30 504	34 011	27 951	29 444	5,3%
Public	48 651	48 749	45 933	38 988	42 446	8,9%
Privé	16 572	17 748	18 300	18 452	19 040	3,2%
Ecoles	14 863	15 077	14 427	12 780	13 558	6,1%
Public	10 630	10 537	9 868	8 319	9 045	8,7%
Privé	4 233	4 540	4 559	4 461	4 513	1,2%
Salles de classes	66 876	66 466	65 452	59 013	63 082	6,9%
Public	49 723	48 742	46 687	39 983	43 519	8,8%
Privé	17 153	17 724	18 765	19 030	19 563	2,8%
TBA	94,9	97,3	95,2	84,7	100,5	15,7
Garçons	96,3	98,5	96,7	85,4	100,9	15,6
Filles	93,5	96,0	93,7	84,0	99,9	15,9
TBS	86,6	86,1	85,8	74,4	78,2	3,9
Garçons	85,8	84,9	85,2	73,0	76,6	3,6
Filles	87,5	87,3	86,4	75,8	80,0	4,3
TNS	69,9	69,4	69,9	61,5	65,8	4,3
Garçons	69,7	68,9	70	60,8	64,8	4,0
Filles	70,2	70	69,9	62,2	66,8	4,6
TAP	60,3	62,4	62,0	54,6	54,5	-0,1
Garçons	56,0	57,3	57,5	49,5	49,3	-0,1
Filles	64,9	67,7	66,5	59,8	59,9	0,1
Ratio livre de lecture/élève	0,51	0,58	0,64	0,64	0,55	-0,1
Ratio livre de calcul/élève	0,67	0,67	0,80	0,70	1,00	0,3
Ratio élèves/maître	49	51	55	49	50	0,5

Source : annuaires statistiques du primaire

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Points saillants

- ✚ Faible niveau d'alphabétisation;
- ✚ Baisse de l'Indice de Développement Humain (IDH) ;
- ✚ Crise sécuritaire persistante.

Commentaire

La mise en œuvre de la Politique nationale de Développement (PND 2021-2025) au Burkina Faso s'effectue dans un climat de crise sécuritaire et humanitaire causée par les attaques terroristes. Cette crise impacte négativement tous les secteurs et plus particulièrement le secteur de l'éducation et pourrait compromettre l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment l'ODD4. En effet, en 2023 le taux brut de scolarisation (TBS) a baissé par rapport à 2022, de 11,4 points au primaire, 4,3 points au post-primaire et 0,9 point au secondaire suite aux fermetures des structures éducatives dues à l'insécurité.

La croissance économique a augmenté en 2023, passant de 1,8 % en 2022 à 3,6 % en 2023 tirée principalement par le rebond du secteur de la construction dans un contexte de dégradation des conditions sécuritaires qui pénalise désormais également l'activité minière, en baisse de -2,6 % en 2023¹. Le PIB/habitant en 2023 est estimé à 2 458 dollars selon les données de la Banque Mondiale, classant le pays en 5^e position.

Selon les données des Nations Unies de 2023, la population du Burkina Faso est estimée à 23 025 776 habitants et classe le pays au rang de 4^e plus grand effectif dans la zone UEMOA après le Mali, le Niger et la Côte d'Ivoire. En 2022, le taux de prévalence au VIH/SIDA est estimé à 0,6% pour le Burkina Faso et représente le 3^e plus faible taux après le Niger (0,2%) et le Sénégal (0,3%).

Selon les données du RGPH 2019, la densité de la population au Burkina Faso est de 75,1 habitants/km², le taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus de 29,7%, le taux brut de natalité de 39,4‰, l'espérance de vie de 61,9 ans, le taux de fécondité des adolescents (15-19 ans) de 67,8‰, le Quotient de mortalité infanto juvénile de 87,3‰ et le taux de mortalité de 9,2‰.

Le Burkina Faso avec un IDH de 0,438 occupe la 185^e place mondiale sur 193 pays dans le classement de l'IDH de 2022, juste devant le Mali et le Niger dans la zone UEMOA. Comparativement à 2019, l'IDH du Burkina Faso a baissé de 0,014 point en 2023.

¹ <https://www.tresor.economie.gouv.fr>

CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

Indicateurs socio-démographiques des pays de l'UEMOA

Pays	Population (en million) de 2023 (a)	PIB par habitants annuel (\$ PPA internationaux constants de 2011) de 2023 (b)	Indice de Développement Humain de 2022(c)	Rang mondial de 2021 sur 191 pays (c)	Indice de Développement Humain de 2019 (c)	Rang mondial de 2020 sur 189 pays (c)	Variation de l'indice entre 2022 et 2019	Taux de prévalence VIH/SIDA de 2022 (% de la population de 15-49 ans) (d)	Taux d'alphabétisation (la plus récente) (b)
Bénin	14111	3 829	0,504	173	0,545	158	-0,041	0,8	47 (2022)
Burkina Faso	23 026	2 458	0,438	185	0,452	182	-0,014	0,6	34 (2022)
Côte d'Ivoire	31 166	7 022	0,534	159	0,538	162	-0,004	1,8	50 (2021)
Guinée Bissau	2 153	2 371	0,483	166	0,480	175	0,003	2,4	54 (2022)
Mali	23 769	2 457	0,410	186	0,434	184	-0,024	0,9	31 (2020)
Niger	26 160	1 638	0,394	190	0,394	189	0,000	0,2	38 (2022)
Sénégal	18 078	4 356	0,517	170	0,512	168	0,005	0,3	58 (2022)
Togo	9 304	2 844	0,547	160	0,515	167	0,032	1,7	67 (2019)

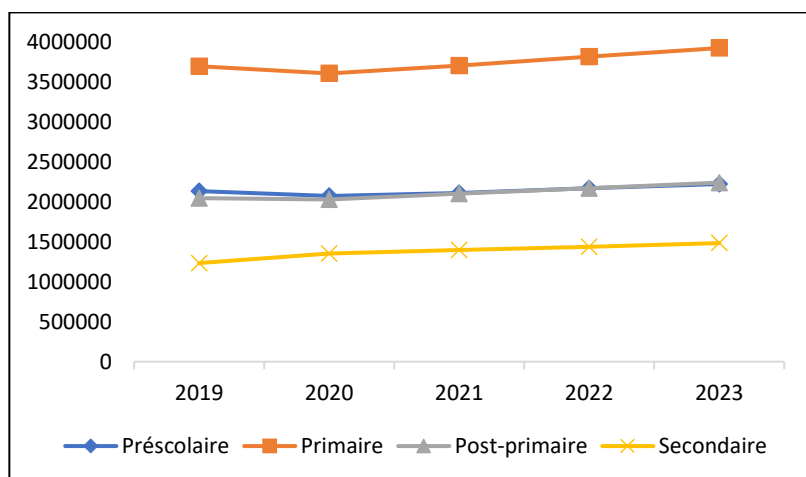
Source : (a) <https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Population/>

(b) https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.PCAP.CD?name_desc=false

(c) <https://hdr.undp.org/>

(d) <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BilanEssai/3/SH.DYN.AIDS.ZS/2020/2/x/sans/sansLogUni/Vert/11px/?>

Evolution des populations scolarisables



Indicateurs socio-démographie du Burkina Faso

Indicateurs démographiques	Valeurs
Taux brut de natalité	39,4‰
Taux de fécondité des adolescents (15-19 ans)	67,8‰
Taux brut de mortalité	9,2‰
Espérance de vie	61,9 ans
Quotient de mortalité infanto juvénile	87,3‰

Source : RGPH 2019.

Population totale en 2019	Population totale en 2024	Taux de croissance annuel	Densité au Km2
20 505 155	23 525 978	2,79	75,1

Source : INSD, RGPH 2019

MOYENS FINANCIERS

Les points saillants

- 📊 Hausse du budget consacré à l'éducation ;
- 📊 Baisse de la part du budget de l'éducation.

Commentaire

Le Budget alloué au Ministère de l'enseignement de base, de l'alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MEBAPLN) et au Ministère de l'enseignement secondaire, de la formation professionnelle et technique (MESFPT) est de 632,280 milliards de FCFA pour l'année 2023. Il a augmenté de 7,9% par rapport à 2022 et de 22,5% par rapport à l'année 2019.

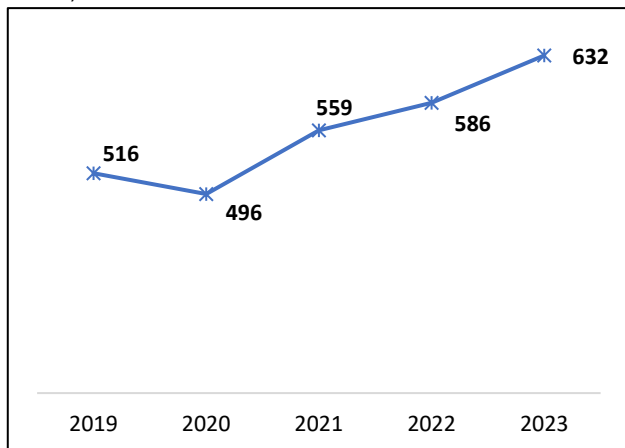
La part du budget alloué à l'éducation dans le budget de l'Etat a une tendance baissière au cours des cinq dernières années. En 2023, elle est de 22,3 % soit une baisse de 3,6 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Le budget de 632,280 milliards de FCFA alloués au MEBAPLN et au MESFPT en 2023 est constitué à 92,4% des ressources propres de l'Etat, le reste provenant du financement des partenaires techniques et financiers (PTF). De ce budget, 95,9% est consacré aux dépenses courantes, les investissements ne représente que 4,1%.

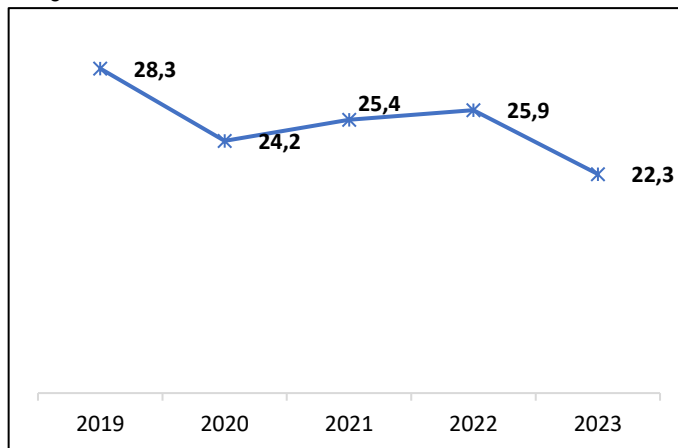
Sources : Plans d'Actions et RAP 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023

MOYENS FINANCIERS

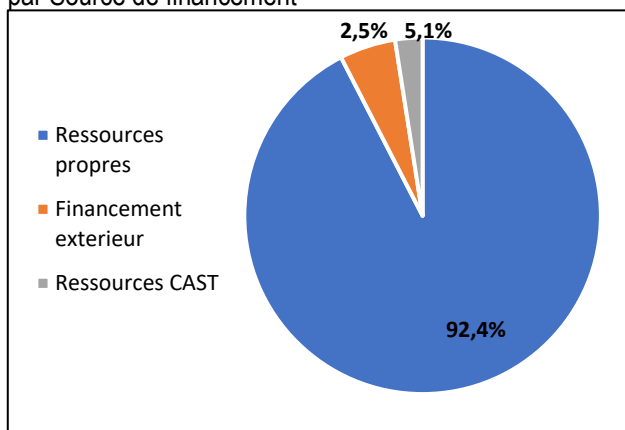
Évolution du budget (MEBAPLN+MESFPT) (En milliard de FCFA)



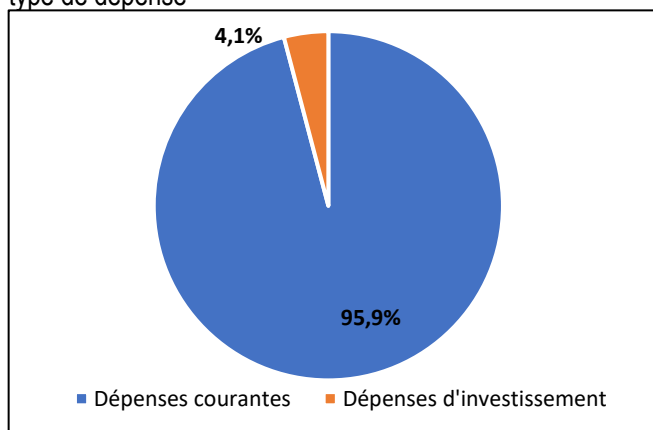
Évolution de la part (%) du budget de l'éducation dans le budget de l'Etat



Répartition (%) du budget 2023 du (MEBAPLN+MESFPT) par Source de financement



Répartition (%) du budget 2023 du (MEBAPLN+MESFPT) par type de dépense



Sources : Plans d'Actions et RAP 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023

**PARTIE I : INDICATEURS AU PRIMAIRE ISSUS DES
CAMPAGNES STATISTIQUES ANNUELLES DU
MEBAPLN**

EFFECTIFS DES ELEVES

Points saillants

- 📊 Hausse des effectifs de 8,2% ;
- 📊 Effectif des filles plus élevé que celui des garçons durant les 5 dernières années ;
- 📊 Fortes disparités régionales.

Commentaire

L'effectif des élèves en 2023/2024 de l'enseignement primaire est de 3 067 940 avec une hausse de 8,2% par rapport à l'année précédente et une baisse de 5,3% par rapport à 2019/2020, soit un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de -1,4%.

En 2023/2024, la proportion des filles dans l'effectif total est de 50,0%. L'effectif des filles décroît moins vite que celui des garçons depuis 2019/2020. En effet, le TAMA de l'effectif des filles entre 2019/2020 et 2023/2024 est de -1,1% contre -1,7% pour celui des garçons.

La part du privé est de 28,2% en 2023/2024. Elle a augmenté de 2,7 points de pourcentage par rapport à l'année précédente et de 14,0 points de pourcentage par rapport à 2019/2020. Entre 2019/2020 et 2023/2024, l'effectif des élèves du privé a augmenté tandis que celui du public a baissé. En effet, le TAMA de l'effectif des élèves du privé est de 3,3% et celui de l'effectif des élèves du public est de -2,9%.

La part du milieu rural est de 62,7% en 2023/2024. Cette part a augmenté de 7,4 points de pourcentage par rapport à l'année précédente et a baissé de 17,5 points de pourcentage par rapport à 2019/2020. Les effectifs croissent en milieu urbain et décroissent en milieu rural, en témoigne un taux d'accroissement respectif de 5,9% et de -4,7% entre 2019/2020 et 2023/2024.

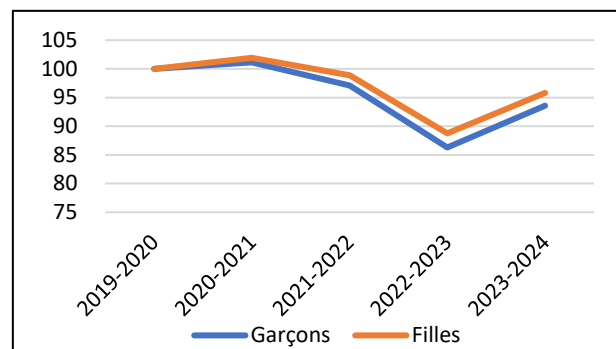
Au niveau régional, on constate une baisse des effectifs par rapport à l'année précédente dans la seule région des Cascades (1,8%). Par rapport à l'année 2019/2020 les régions du Centre, Centre-Ouest et le Plateau central ont vu leurs effectifs augmenter respectivement de 16,5% ; 0,4% et 3,0%.

EFFECTIFS DES ÉLÈVES

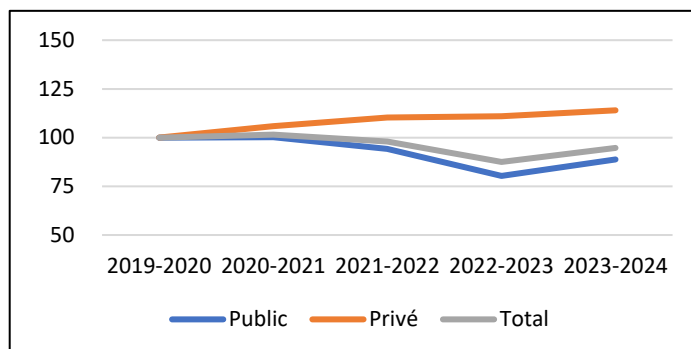
Effectif total 2023/2024	Part Privé (En %)	Part milieu rural (en %)
3 067 940	28,2	62,7

Variation par rapport à 2022/2023		Variation par rapport à 2019/2020	
En nombre	En %	En nombre	En %
232 396	8,2	- 172 407	-5,3

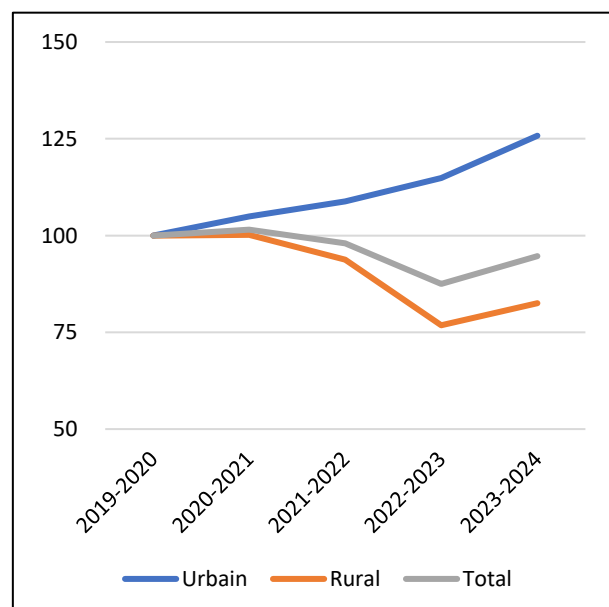
Évolution des indices base 100 en 2019/2020 des effectifs selon le sexe



Évolution des indices base 100 en 2019/2020 des effectifs selon le statut



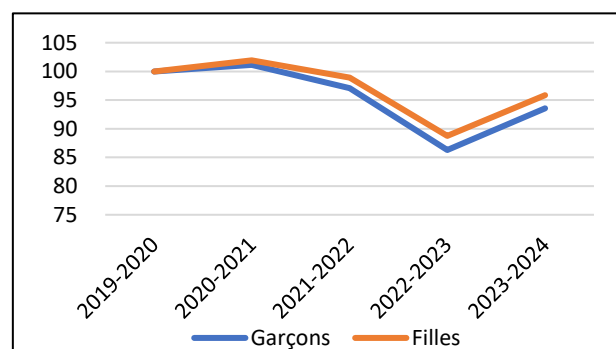
Évolution des indices base 100 en 2019/2020 des effectifs selon le milieu



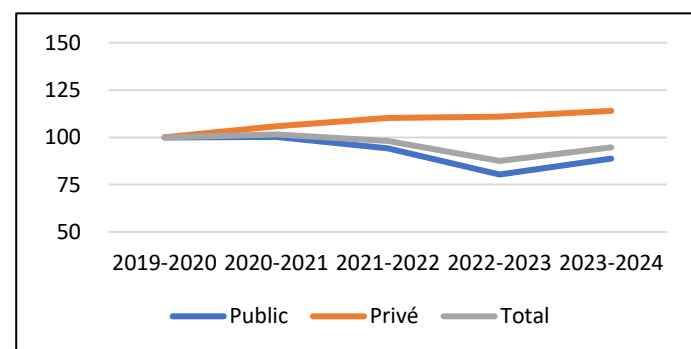
Répartition des effectifs par région

Régions	Effectif 2023-2024	Variation par rapport à 2022-2023		Variation par rapport à 2019-2020	
		en nombre	en %	en nombre	en %
Boucle du Mouhoun	197 140	44 088	28,8	-96 681	-32,9
Cascades	121 978	-2 273	-1,8	-12 142	-9,1
Centre	579 084	23 661	4,3	81 824	16,5
Centre-Est	247 015	9 462	4,0	-15 825	-6,0
Centre Nord	208 151	20 493	10,9	-19 332	-8,5
Centre-Ouest	333 855	15 899	5,0	1 414	0,4
Centre Sud	151 159	229	0,2	-8 761	-5,5
Est	118 267	26 985	29,6	-77 720	-39,7
Hauts Bassins	405 496	23 642	6,2	-1 898	-0,5
Nord	318 232	39 317	14,1	-20 116	-5,9
Plateau Central	196 830	4 929	2,6	5 792	3,0
Sahel	56 450	20 408	56,6	-7 750	-12,1
Sud-Ouest	134 283	5 556	4,3	-1 212	-0,9
Burkina Faso	3 067 940	232 396	8,2	-172 407	-5,3
Médiane	197 140,0	20 408,0	0,64	- 8 761,0	-0,3

Évolution des indices base 100 en 2019/2020 des effectifs selon le sexe



Évolution des indices base 100 en 2019/2020 des effectifs selon le statut



TAUX BRUT D'ADMISSION AU PRIMAIRE

Points saillants

- 📊 Hausse du Taux Brut d'Admission² (TBA) ;
- 📊 Indice de parité des sexes inférieur à 1 ;
- 📊 Fortes disparités régionales.

Commentaire

Le TBA au primaire est de 100,5% en 2023/2024. Il a augmenté de 15,7 points de pourcentage par rapport à l'année précédente et de 5,6 points de pourcentage par rapport à 2019/2020.

Le TBA des garçons (100,9%) est supérieur à celui des filles (99,9%) avec un indice de parité³ de 0,99. Entre 2019/2020 et 2023/2024, le TBA des garçons a augmenté de 4,6 points de pourcentage et celui des filles de 6,4 points de pourcentage.

En 2023/2024, huit régions ont un TBA supérieur à 100% dont les valeurs les plus élevées s'observent dans les régions du Nord (142,2%), du Plateau Central (132,3%) et du Centre (130,9%). Il a augmenté dans toutes les régions par rapport à l'année précédente.

² Rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis en première année et le nombre d'enfants ayant l'âge légal d'admission à l'enseignement primaire (6 ans)

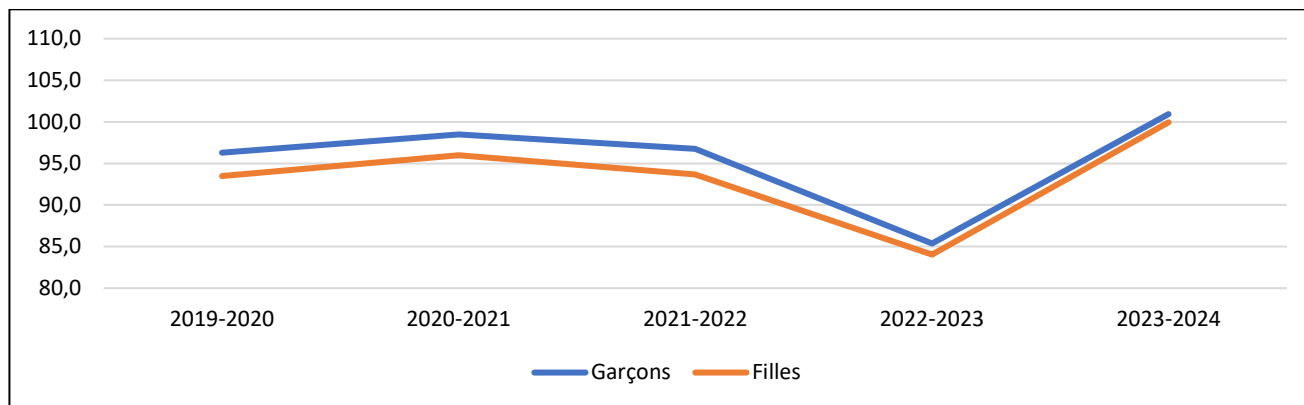
³ Indice de parité entre les sexes : Rapport entre le taux féminin et le taux masculin. Plus, il se rapproche de 1, moins il y a de disparité entre sexes

TAUX BRUT D'ADMISSION AU PRIMAIRE

Taux brut d'admission au primaire

TBA en 2023/24	TBA garçons	TBA filles	Indices de parité	Variation par rapport à 2022/2023	Variation par rapport à 2019/2020
100,5	100,9	99,9	0,99	15,7	5,6

Évolution comparée du TBA garçons et filles



Disparités régionales

Régions	TBA 2023-2024 (%)				Variation par rapport 2022/2023
	Garçon	Fille	Ensemble	Parité	
Boucle du Mouhoun	74,2	75,2	74,6	1,01	28,68
Cascades	95,0	92,5	93,8	0,97	7,97
Centre	129,2	132,8	130,9	1,03	5,00
Centre-Est	107,2	102,9	105,1	0,96	14,01
Centre Nord	85,0	80,0	82,5	0,94	17,10
Centre Ouest	117,1	120,4	118,7	1,03	9,53
Centre Sud	118,8	115,9	117,4	0,98	0,63
Est	47,5	45,9	46,7	0,97	20,84
Hauts Bassins	111,5	110,6	111,1	0,99	12,86
Nord	144,5	139,9	142,2	0,97	33,09
Plateau central	134,4	130,0	132,3	0,97	8,36
Sahel	54,3	53,6	54,0	0,99	22,74
Sud-Ouest	107,1	106,3	106,7	0,99	8,17
Burkina Faso	100,9	99,9	100,5	0,99	15,73

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MEBAPLN.

TAUX BRUT DE SCOLARISATION

Points saillants

- 📈 Hausse du Taux Brut de Scolarisation (TBS)⁴ ;
- 📈 Indice de parité en faveur des filles ;
- 📈 Fortes disparités entre les régions.

Commentaire

Le TBS au niveau national est de 78,2% en 2023/2024. Ce taux a augmenté de 3,9 points de pourcentage par rapport à l'année scolaire précédente et a baissé de 8,4 points de pourcentage par rapport à 2019/2020.

Le TBS des filles (80,0%) est au-dessus de celui des garçons (76,6%), induisant un indice de parité de 1,05 en faveur des filles. De 87,5% en 2019/2020, le TBS des filles est passé à 80,0% en 2023/2024 soit une baisse de 7,5 points de pourcentage. Quant à celui des garçons, il a diminué de 9,2 points de pourcentage sur la même période.

Au plan national, d'énormes disparités existent entre les régions. En effet, la région du Centre a le plus fort taux (119,3%) suivie de celles du Centre Sud et du Plateau central avec chacune 104,7%. Par contre, le Sahel enregistre le plus faible TBS avec 26,7%. L'analyse selon le sexe montre que seule la région du Sahel a un TBS des filles inférieur à celui des garçons.

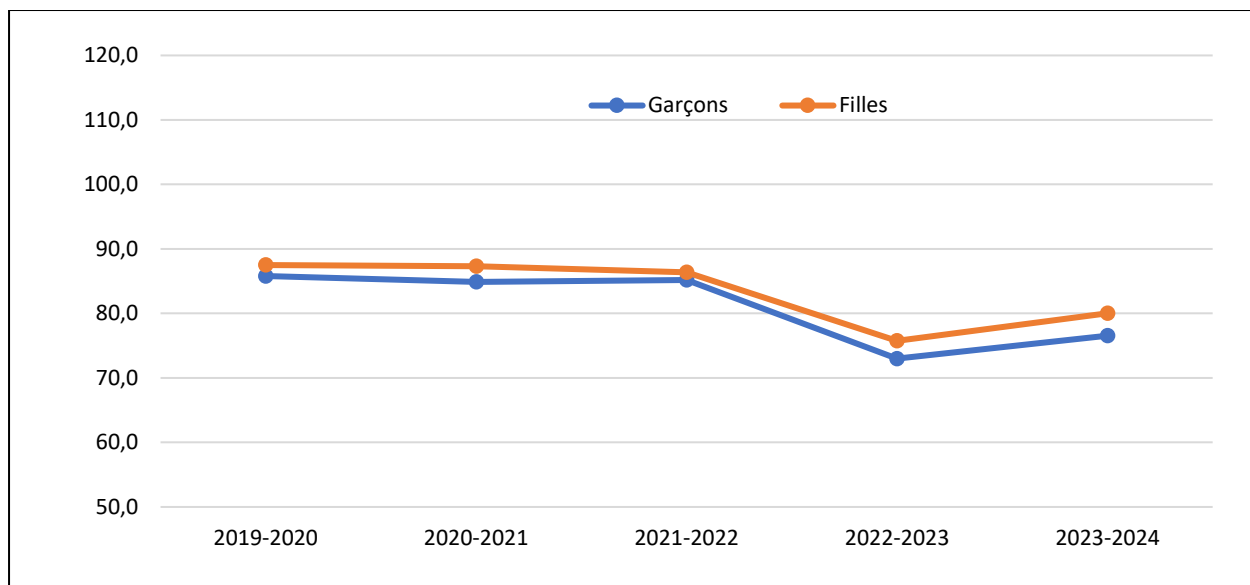
⁴ Rapport entre le nombre total d'élèves scolarisés dans le primaire et le nombre d'enfants ayant l'âge légal de scolarisation (de la tranche d'âges de 6-11 ans)

TAUX BRUT DE SCOLARISATION

Taux brut de scolarisation au primaire

TBS en 2023/24	TBS garçons	TBS filles	Indice de parité	Variation par rapport à 2022/2023	Variation par rapport à 2019/2020
78,2	76,6	80,0	1,05	3,9	-8,4

Evolution du TBS selon le sexe



Disparités Régionales

Régions	TBS 2023-2024				Variation par rapport 2022-2023
	Garçon	Fille	Ensemble	Parité	
Boucle du Mouhoun	52,5	56,1	54,2	1,07	11,12
Cascades	74,8	75,3	75,1	1,01	-3,85
Centre	115,8	122,9	119,3	1,06	0,64
Centre-Est	75,6	78,2	76,9	1,03	0,96
Centre Nord	54,5	55,4	55,0	1,02	4,02
Centre Ouest	100,8	108,1	104,4	1,07	2,46
Centre Sud	103,7	105,9	104,7	1,02	-2,17
Est	28,0	28,9	28,4	1,03	5,80
Hauts Bassins	93,4	99,5	96,3	1,06	2,96
Nord	91,3	93,7	92,5	1,03	9,34
Plateau Central	104,4	105,0	104,7	1,01	0,09
Sahel	27,3	26,1	26,7	0,96	9,25
Sud-Ouest	81,3	82,3	81,8	1,01	1,38
Burkina Faso	76,6	80,0	78,2	1,0	3,9

TAUX D'ACHÈVEMENT AU PRIMAIRE

Points saillants

- 📊 Baisse du Taux d'Achèvement au Primaire (TAP)⁵ ;
- 📊 TAP des filles supérieur à celui des garçons ;
- 📊 Fortes disparités entre les régions ;

Commentaire

Le Taux d'Achèvement au Primaire (TAP) en 2023/2024 est de 54,5%. Il est en baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport à 2022/2023 et de 5,8 points de pourcentage par rapport à 2019/2020.

Le TAP des filles qui est de 59,9% en 2023/2024 reste supérieur à celui des garçons (49,3%). Il a augmenté de 0,1 point de pourcentage par rapport à l'année précédente mais a baissé de 5,0 points de pourcentage par rapport à 2019/2020. Quant à celui des garçons, il a baissé de 0,1 point de pourcentage par rapport à 2022/2023 et de 6,7 points de pourcentage par rapport à 2019/2020. L'indice de parité du TAP est de 1,21 en 2023/2024 et traduit un meilleur achèvement des filles par rapport aux garçons.

Des disparités existent entre les régions. En effet, le TAP varie de 9,6% au Sahel à 96,0% au Centre. En ce qui concerne l'indice de parité des sexes (IPS), en dehors du Sahel, toutes les régions ont une parité en faveur des filles.

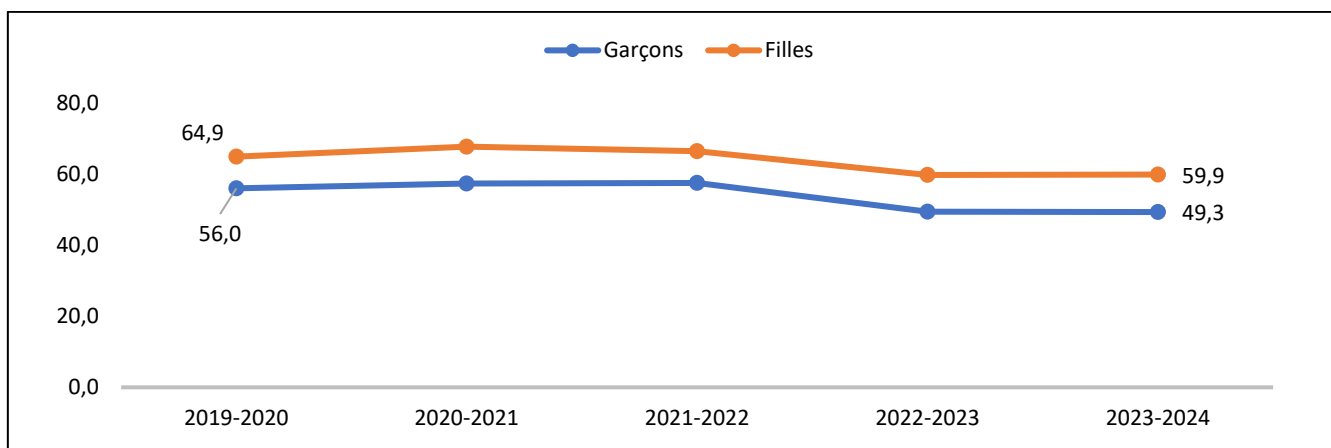
⁵ Le taux d'achèvement au primaire est le rapport entre les élèves nouvellement admis au CM2 et la population de 11 ans (UNESCO)

TAUX D'ACHEVEMENT AU PRIMAIRE

📊 Taux d'achèvement au primaire

TAP en 2023/2024	TAP garçons	TAP filles	Indices de parité	Variation par rapport à 2022/2023	Variation par rapport à 2019/2020
54,5%	49,3%	59,9%	1,21	-0,1	-5,8

📊 Evolution des TAP selon le sexe



📊 Disparités régionales

Régions	TAP 2023-2024				Variation par rapport 2022-2023
	Garçon	Fille	Ensemble	Parité	
Boucle du Mouhoun	31,3	38,2	34,7	1,22	2,77
Cascades	51,0	55,5	53,2	1,09	-5,97
Centre	89,3	102,6	96,0	1,15	1,85
Centre-Est	46,5	56,9	51,5	1,22	-1,30
Centre Nord	25,8	34,8	30,4	1,35	-3,69
Centre Ouest	76,4	94,4	85,5	1,24	3,84
Centre Sud	72,4	88,3	80,3	1,22	-2,29
Est	16,2	20,3	18,2	1,25	0,26
Hauts Bassins	64,4	77,3	70,7	1,20	0,69
Nord	40,6	55,0	47,7	1,36	0,34
Plateau Central	63,1	75,8	69,5	1,20	-1,66
Sahel	9,9	9,3	9,6	0,94	1,36
Sud-Ouest	52,1	55,5	53,8	1,06	-5,45
Burkina Faso	49,3	59,9	54,5	1,21	-0,05

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MEBAPLN.

LA DYNAMIQUE DE LA SCOLARISATION

Points saillants

- ✚ Tendance haussière de l'écart entre TBA (n-5) et TAP (n) ;
- ✚ Disparités entre régions, entre sexes.

Commentaire

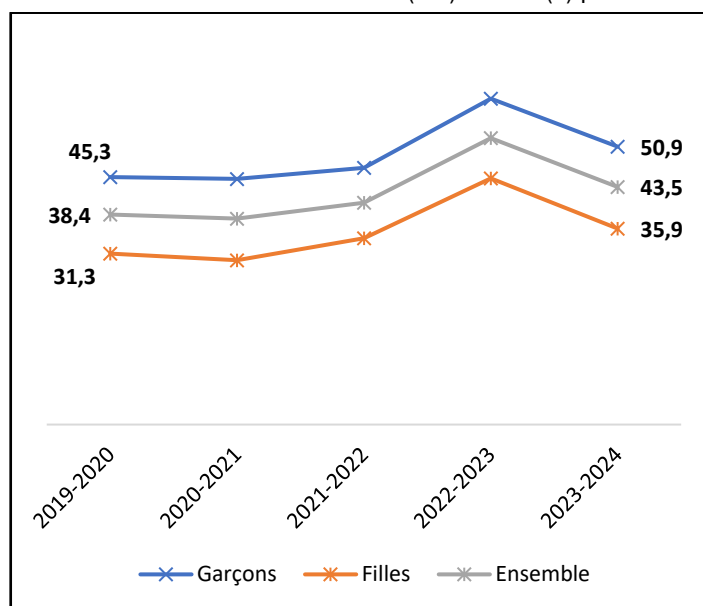
L'écart entre le TBA de 2018/2019 et le TAP de 2023/2024 au niveau national est de 43,5 points de pourcentage, soit une baisse de 9 points par rapport à celui entre le TBA de 2017/2018 et le TAP de 2022/2023. Cette baisse n'est cependant pas due à une forte hausse du TAP comme souhaitée, mais plutôt à une baisse du TBA en 2018/2019.

L'écart entre le TBA et le TAP est plus élevé chez les garçons que chez les filles, et ce durant toute la période 2019 à 2024. En 2023/2024, l'écart est de 50,9 points chez les garçons et 35,9 points chez les filles.

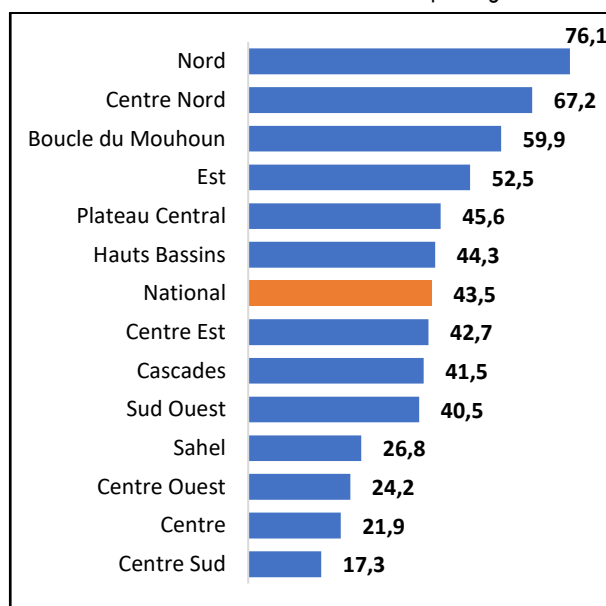
Dans les régions, l'écart entre le TBA de 2018/2019 et le TAP de 2023/2024 varie entre 17,3 points de pourcentage au Centre-Sud et 76,1 points de pourcentage au Nord. Cela témoigne d'une forte disparité entre les régions en matière de déperdition scolaire.

LA DYNAMIQUE DE SCOLARISATION

Evolution de l'écart entre TBA (n-5) et TAP (n) par sexe



Ecart entre TBA 2024 et TAP 2019 par région



Disparités régionales selon le sexe

Régions	Garçons			Filles		
	TBA 2018-2019 (%)	TAP 2023-2024 (%)	Ecart (%)	TBA 2018-2019 (%)	TAP 2023-2024 (%)	Ecart (%)
Boucle du Mouhoun	96,3	31,3	65,0	92,7	38,2	54,5
Cascades	98,9	51,0	47,9	90,6	55,5	35,1
Centre	119,9	89,3	30,7	116,0	102,6	13,4
Centre-Est	97,2	46,5	50,7	90,9	56,9	34,0
Centre Nord	103,0	25,8	77,2	91,9	34,8	57,1
Centre Ouest	108,7	76,4	32,3	110,6	94,4	16,2
Centre Sud	100,1	72,4	27,7	94,8	88,3	6,5
Est	72,3	16,2	56,1	69,0	20,3	48,7
Hauts Bassins	117,7	64,4	53,2	112,2	77,3	34,9
Nord	127,5	40,6	86,9	120,0	55,0	65,1
Plateau Central	120,1	63,1	57,0	109,7	75,8	33,9
Sahel	36,3	9,9	26,5	36,3	9,3	27,1
Sud-Ouest	94,3	52,1	42,2	94,2	55,5	38,8
Burkina Faso	100,2	49,3	50,9	95,7	59,9	35,9

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MEBAPLN.

NOMBRE D'ÉCOLES

Points saillants

- 📈 Hausse du nombre d'écoles fonctionnelles ;
- 📈 Croissance continue en milieu urbain ;
- 📈 Forte augmentation dans les régions du Sahel, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun par rapport à 2022/2023.

Commentaire

Le nombre d'écoles fonctionnelles est passé de 12 780 en 2022/2023 à 13 558 en 2023/2024, soit une hausse de 6,1%. Ce nombre a diminué de 8,8% par rapport à 2019/2020.

La part du privé est de 33,3% en 2023/2024. Toutefois, le nombre d'écoles croît dans le privé et décroît dans le public. En effet, entre 2019/2020 et 2023/2024 le TAMA au privé est de 1,6% contre -4,0% au public.

Le milieu rural regroupe 72,5% du nombre total d'écoles fonctionnelles. Cette proportion a baissé de 0,1 point de pourcentage par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, le nombre d'écoles fonctionnelles croît en milieu urbain et décroît en milieu rural. En effet, entre 2019/2020 et 2023/2024 le TAMA en milieu urbain est de 4,5% contre -4,3% en milieu rural.

Le nombre d'écoles fonctionnelles a augmenté dans 10 régions sur 13. Les plus fortes augmentations sont constatées dans les régions du Sahel (70,0%), de l'Est (28,3%) et de la Boucle du Mouhoun (24,5%).

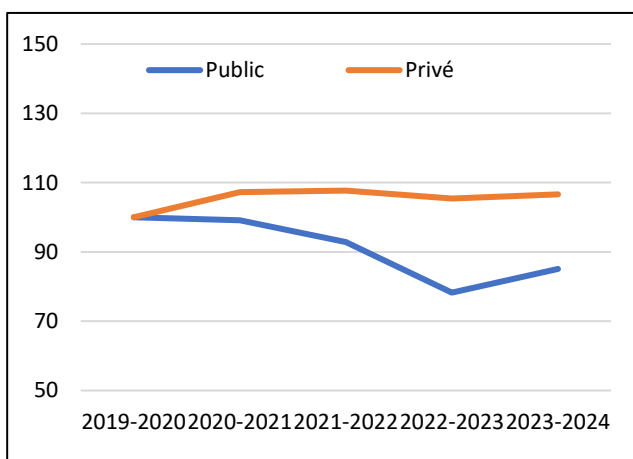
NOMBRE D'ÉCOLES

Nombre d'écoles

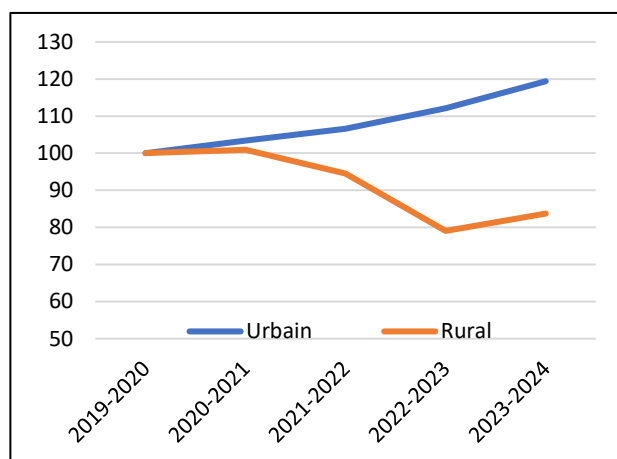
Effectif total 2023/24	Part Privé (en %)	Part milieu rural (en %)
13 558	33,3	72,5

Variation par rapport à 2022/2023		Variation par rapport à 2019/2020	
en nombre	en %	en nombre	en %
778	6,1	-1 305	-8,8

Evolution des indices base 100 en 2019/2020 du nombre d'écoles par statut



Evolution des indices base 100 en 2019/2020 du nombre d'écoles par milieu de résidence



Disparités régionales

Régions	Nombre d'écoles en 2023-2024	Variation par rapport à 2022-2023		Variation par rapport à 2019-2020	
		en nombre	en %	en nombre	en %
Boucle du Mouhoun	819	161	24,5	-441	-35,0
Cascades	593	-31	-5,0	-93	-13,6
Centre	2 267	90	4,1	237	11,7
Centre-Est	1 109	11	1,0	-100	-8,3
Centre Nord	801	-21	-2,6	-278	-25,8
Centre-Ouest	1 421	84	6,3	73	5,4
Centre Sud	776	10	1,3	42	5,7
Est	521	115	28,3	-467	-47,3
Hauts Bassins	1 694	101	6,3	24	1,4
Nord	1 462	182	14,2	-104	-6,6
Plateau Central	1 067	-26	-2,4	58	5,7
Sahel	170	70	70,0	-251	-59,6
Sud-Ouest	858	32	3,9	-5	-0,6
Burkina Faso	13 558	778	6,1	-1 305	-8,8

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MEBAPLN.

NOMBRE DE SALLES DE CLASSE

Points saillants

- 📈 Hausse du nombre de salles de classe⁶ ;
- 📍 Prédominance du nombre de salles de classe en milieu rural.

Commentaire

Le nombre de salles de classe fonctionnelles au cours de l'année scolaire 2023/2024 est de 63 082. Ce nombre a augmenté de 6,9% par rapport à l'année précédente et a baissé de 5,7% par rapport à 2019/2020.

En 2023/2024, tout comme les quatre années précédentes, on dénombre plus de salles de classe fonctionnelles en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, 68,1% des salles de classe sont en milieu rural. On constate une hausse de 6,9% de cet effectif par rapport à l'année précédente.

La variation du nombre de salles de classe fonctionnelles par rapport à l'année précédente montre des disparités selon le statut de l'école. En effet, ce nombre a augmenté de 8,8% au public, contre 2,8% au privé. Entre 2019/2020 et 2023/2024, le nombre de salles de classe fonctionnelles au privé a augmenté de 14,1% contre une baisse de 12,5% au public.

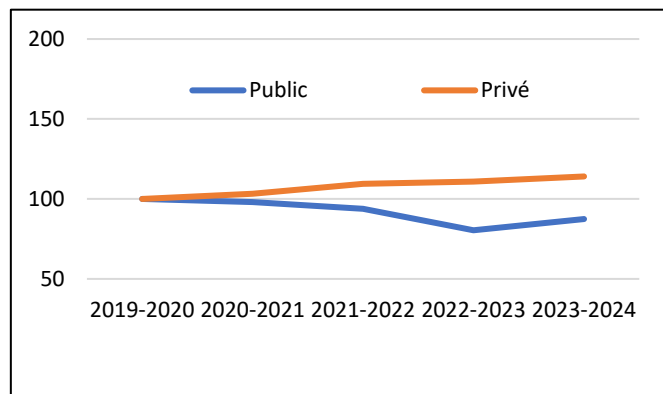
Au niveau régional, l'évolution du nombre de salles de classe fonctionnelles par rapport à 2022/2023 varie de -0,7% dans le Plateau Central à 54,7% dans le Sahel.

⁶ Unité pédagogique où des enseignements sont dispensés. Elle peut être construite ou en abri précaire (paillote par exemple)

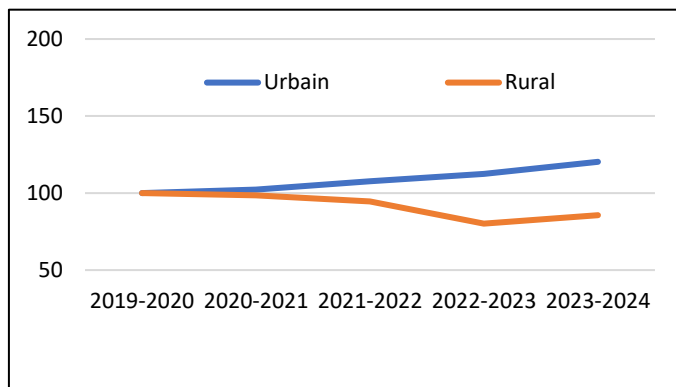
NOMBRE DE SALLES DE CLASSE

Effectif total 2023/24	Part du Privé (en %)	Part du milieu rural (en %)	Variation par rapport à 2022/2023		Variation par rapport à 2019/2020	
			en nombre	en %	en nombre	en %
63 082	31,0	68,1	4 069	6,9	-3 794	-5,7

Évolution des indices base100 en 2019/2020 du nombre de salles de classe par statut



Évolution des indices base100 en 2019/2020 du nombre de salles de classe par milieu de résidence



Situation des salles de classe par région

Régions	Nombre de salles de classe en 2023-2024	Variation par rapport à 2022-2023		Variation par rapport à 2019-2020	
		en nombre	en %	en nombre	en %
Boucle du Mouhoun	3 732	792	26,9	-2 020	-35,1
Cascades	2 575	-15	-0,6	-225	-8,0
Centre	12 216	501	4,3	1 586	14,9
Centre-Est	5 138	115	2,3	-302	-5,6
Centre Nord	3 506	55	1,6	-1 001	-22,2
Centre-Ouest	6 892	359	5,5	347	5,3
Centre Sud	3 400	51	1,5	223	7,0
Est	2 496	456	22,4	-1 718	-40,8
Hauts Bassins	7 939	491	6,6	595	8,1
Nord	6 113	864	16,5	-440	-6,7
Plateau Central	4 473	-30	-0,7	293	7,0
Sahel	897	317	54,7	-977	-52,1
Sud-Ouest	3 705	113	3,1	-149	-3,9
Burkina Faso	63 082	4 069	6,9	-3 788	-5,7

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MEBAPLN.

NOMBRE DE SALLES DE CLASSE SOUS PAILLOTES

Point saillant

 Baisse du nombre de salles de classe sous pailotes⁷

Commentaire

En 2023/2024, on dénombre 4 805 salles de classe sous pailotes, représentant 7,6% de l'ensemble des salles de classe. Ce nombre a baissé de 7,8% par rapport à l'année précédente.

La proportion des salles de classe sous pailotes est de 6,8% au public et de 9,5% au privé en 2023/2024. Comparativement à l'année précédente, le nombre a baissé de 2,3% au public et de 15,2% au privé.

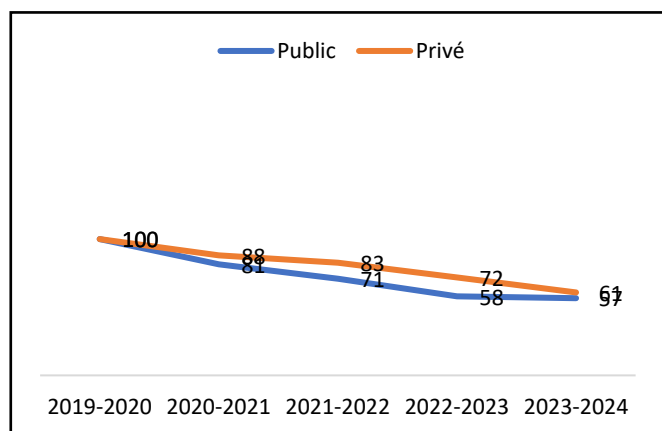
En 2023/2024, le milieu rural, avec une proportion de 80,3%, compte plus de salles de classe sous pailotes que le milieu urbain.

Selon les régions, la proportion des salles de classe sous pailotes est plus élevée au sahel (21,4%) et moins élevée au Centre et au Centre Sud (1,7%). En dehors de la Boucle du Mouhoun et du Sahel, le nombre de salles de classe sous pailotes a diminué dans les autres régions par rapport à l'année précédente. Cette baisse a atteint 36,7% dans le Centre Sud.

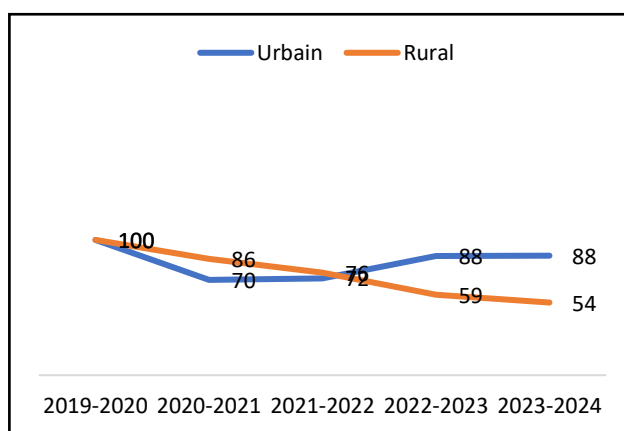
⁷ Salle de classe dont les murs et/ou le toit sont en matériaux non définitif

NOMBRE DE SALLES DE CLASSE SOUS PAILLOTES

Évolution des indices base100 en 2019/2020 du nombre de salles de classe sous-paillotes selon le statut



Évolution des indices base100 en 2019/2020 du nombre de salles de classe sous-paillotes selon le milieu



Répartition des salles de classe sous-paillote selon les régions

Régions	Nombre de SDC sous paillote en 2023-2024	Variation par rapport à 2022-2023		Variation par rapport à 2019-2020	
		en nombre	en %	en nombre	en %
Boucle du Mouhoun	297	90	43,5	-422	-58,7
Cascades	242	-88	-26,7	-224	-48,1
Centre	206	-27	-11,6	-524	-71,8
Centre-Est	298	-75	-20,1	-251	-45,7
Centre Nord	347	-26	-7,0	-224	-39,2
Centre-Ouest	419	-59	-12,3	-378	-47,4
Centre Sud	57	-33	-36,7	-71	-55,5
Est	300	-41	-12,0	-322	-51,8
Hauts Bassins	532	-68	-11,3	-232	-30,4
Nord	1 071	-37	-3,3	-205	-16,1
Plateau Central	395	-101	-20,4	-165	-29,5
Sahel	192	71	58,7	-163	-45,9
Sud-Ouest	449	-10	-2,2	-270	-37,6
Burkina Faso	4 805	-404	-7,8	-3 451	-41,8

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN.

CARACTÉRISTIQUES DES ÉCOLES ET DES SALLES DE CLASSE

Points saillants

- 🚧 Hausse de la proportion des écoles incomplètes⁸ ;
- 🚧 Baisse de la proportion des écoles sans point d'eau potable⁹ ;
- 🚧 Hausse de la proportion des élèves parcourant plus de 3 km ;
- 🚧 Augmentation du déficit en places assises¹⁰.

Commentaire

En 2023/2024, sur les 13 558 écoles fonctionnelles, 49,7% sont incomplètes. Cette proportion a augmenté de 3,2 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Selon le statut, la proportion des écoles incomplètes dans le privé est de 56,4%. Elle est de 46,4 % dans le public. Cette proportion au public est en nette régression ces cinq dernières années.

En milieu rural, la proportion des écoles incomplètes est de 56,9% contre 30,8% en milieu urbain. On constate plus d'écoles à six classes en milieu urbain qu'en milieu rural.

Au niveau national, 22,6% des écoles ne disposent pas de point d'eau potable. La proportion des écoles sans eau potable a baissé de 2,8 points de pourcentage par rapport à l'année précédente et de 14 points de pourcentage par rapport à 2019/2020. Elle est de 25,5% dans le public et de 16,7% dans le privé. Selon le milieu, elle est de 26,9% en zone rurale et de 11,2% en zone urbaine.

Les salles de classe en mauvais état représentent 5,7% du nombre total de salles de classe en 2023/2024, au niveau national. Cette proportion a baissé de 4,1 points de pourcentage par rapport à l'année précédente et de 7,7 points de pourcentage comparativement à 2019/2020. Elle est de 5,8% au public et de 5,5% au privé. Selon le milieu, elle est de 6,7% en zone rurale et de 3,7% en zone urbaine.

En 2023/2024, au niveau national la proportion des élèves parcourant plus de 3 km pour accéder à leurs écoles est de 7,1% contre 7,4% l'année précédente. Cette proportion a diminué de 2,4 points de pourcentage par rapport à 2019/2020. Elle est de 6,6% dans le public et de 8,1% dans le privé. En milieu rural, elle est de 7,0% et en milieu urbain 7,1%.

En 2023/2024, la proportion des élèves ne disposant pas de places assises est de 14,8%. Ce déficit en places assises a augmenté de 1,1 point de pourcentage par rapport à 2022/2023 et de 6,4 points de pourcentage par rapport à 2019/2020. Il est de 14,9% dans le public et de 14,6% dans le privé. Selon le milieu, il est de 14,5% en zone rurale et de 15,4% en zone urbaine.

⁸ École classique qui ne dispose pas des six salles de classe.

⁹ École où il n'y a ni une installation de forage, ni de borne fontaine

¹⁰ L'écart qui existe entre les places assises disponibles et le nombre d'élèves. Les places disponibles étant calculées en additionnant la capacité d'accueil des tables bancs

CARACTERISTIQUES DES ECOLES ET DES SALLES DE CLASSE

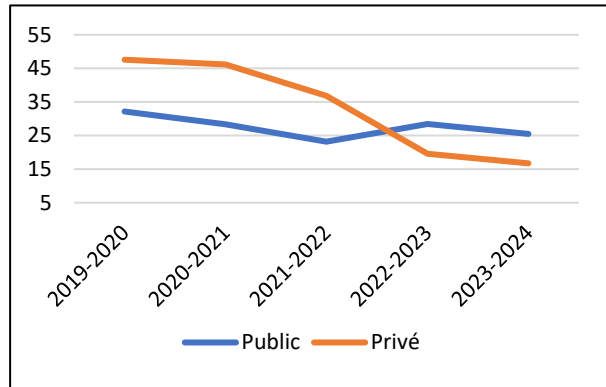
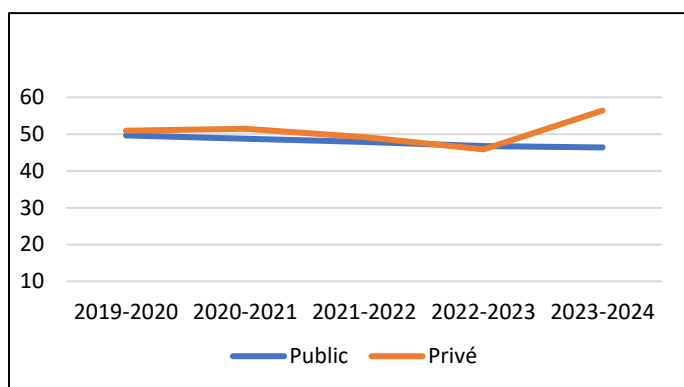
État et niveau d'équipement des écoles

Nombre d'écoles en 2023/2024	Ecoles incomplètes		Ecoles sans eau	
	%	Ecart 2023/2024 – 2019/2020	%	Ecart 2023/2024 – 2019/2020
13 558	49,7	-693	22,6	-2 373

Proportion des salles de classe en mauvais état et déficit en places assises

Nombre de classes en 2023/2024	Salles de classe en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Ecart 2023/2024 – 2019/2020	%	Ecart 2023/2024 – 2019/2020
63 082	5,7	-5 341	14,79	191 145

Evolution du pourcentage des écoles incomplètes selon le statut



Disparités public / privé

2023/2024	Ecoles incomplètes		Ecoles sans eau		Elèves à plus de 3 kms		Salles de classes en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Variation par rapport à 2019/2020	%	Variation par rapport à 2019/2020	%	Variation par rapport à 2019/2020	%	Variation par rapport à 2019/2020	%	Variation par rapport à 2019/2020
Public	46,4	-20,5	25,5	-32,6	6,6	-37,3	5,8	-64,8	14,9	80,3
Privé	56,4	18,0	16,7	-62,5	8,1	-13,8	5,5	-39,3	14,6	55,8

Disparités urbain/rural

2023/2024	Ecoles incomplètes		Ecoles sans eau		Elèves à plus de 3 kms		Salles de classes en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Variation par rapport à 2019/2020	%	Variation par rapport à 2019/2020	%	Variation par rapport à 2019/2020	%	Variation par rapport à 2019/2020	%	Variation par rapport à 2019/2020
Rural	56,9	-15,0	26,9	-43,9	7,0	-8,4	6,7	-65,0	14,5	25,7
Urbain	30,8	34,8	11,2	-42,4	7,1	-31,2	3,7	-4,0	15,4	322,7

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MEBAPLN.

CARACTERISTIQUES DES ECOLES ET DES SALLES DE CLASSE (SUITE)

Point saillant

🚦 Disparités des conditions d'accueil des élèves entre les régions

Commentaire

Selon les régions, la proportion des écoles incomplètes varie de 29,9% à 64,2%. Les régions du Sud-Ouest des Cascades et du Plateau Central ont les proportions les plus élevées d'écoles incomplètes. Le Centre a la proportion la moins élevée. Le Centre, les Hauts Bassins, le Centre-Ouest et le Sahel sont les régions où les proportions sont inférieures à 50%.

Avec une proportion de 7,6% d'écoles sans point d'eau potable, la région du Sahel est la mieux équipée. Les proportions les plus élevées des écoles sans point d'eau potable sont constatées dans les Cascades (42,0%), au Sud-Ouest (32,8%) et au Centre-Ouest (27,6%)

La proportion des salles de classe en mauvais état varie de 0,4% au Centre à 13,5% à l'Est et au Sahel. Les régions du Nord, du Sud-Ouest, de l'Est et du Sahel ont une proportion de salles de classe en mauvais état supérieur à 10%.

L'insuffisance des places assises s'observe dans plusieurs régions. Le déficit en places assises varie de 8,2% dans la région du Centre à 24,3% dans le Sahel. En 2023/2024, sept (7) régions ont un déficit supérieur à la moyenne nationale qui est de 14,8%.

Selon la distance parcourue, des disparités existent entre les régions. La proportion d'élèves parcourant une distance de plus de 3 km va de 3,4% dans le Nord à 21,2% dans le Sud-Ouest.

CARACTERISTIQUES DES ECOLES ET DES SALLES DE CLASSE (SUITE)

🚩 Indicateurs de qualité et de capacité d'accueil en 2023/2024 (en %)

Région	Ecoles incomplètes (%)	Ecoles sans eau potable (%)	Elèves à plus de 3Km (%)	Salles de classe en mauvais état (%)	Déficit en de places assises (%)
Boucle du Mouhoun	50,3	20,9	4,8	4,4	17,0
Cascades	61,6	42,0	11,3	8,0	21,5
Centre	29,9	10,6	6,2	0,4	8,2
Centre-Est	51,6	24,7	7,6	7,0	12,8
Centre Nord	55,9	16,2	3,9	8,1	23,3
Centre-Ouest	46,0	27,6	7,5	3,8	12,2
Centre Sud	56,1	24,2	8,9	1,8	10,1
Est	51,2	18,6	11,3	13,5	17,1
Hauts Bassins	47,2	21,5	7,0	4,2	17,5
Nord	57,1	27,3	3,4	11,3	19,5
Plateau Central	61,6	24,6	6,5	6,3	11,6
Sahel	41,8	7,6	15,7	13,5	24,3
Sud-Ouest	64,2	32,8	21,2	12,1	15,6
Burkina Faso	49,7	22,6	7,4	5,7	14,8

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MEBAPLN.

Points saillants

- 📊 Hausse du ratio livre de calcul/élèves ;
- 📊 Moins d'un livre de lecture et de calcul par élève dans douze (12) régions.

Commentaire

Pour l'année scolaire 2023/2024, le ratio livres/élève est de **0,55** pour la lecture et **1,0** pour le calcul. Cela signifie qu'il y a près de 55 livres de lecture pour 100 élèves et 100 livres de calcul pour 100 élèves. Par rapport à l'année précédente, le ratio livre de lecture/élèves a connu une baisse de 0,09 point, et celui du livre de calcul/élèves a connu une augmentation de 0,30 point. Entre la période 2019/2020 à 2023/2024, les ratios livres/élève en lecture et en calcul ont connu une variation positive respectivement de 0,04 point et 0,34 point.

En 2023/2024, les disparités persistent entre le public et le privé. Les ratios livres de lecture et de calcul par élève sont respectivement de 0,65 et de 1,23 au public contre 0,30 et 0,40 au privé.

Les écoles primaires en milieu rural sont mieux dotées en manuels par rapport à celles du milieu urbain. En effet, les ratios sont de 0,64 pour la lecture et 1,20 pour le calcul en milieu rural contre respectivement 0,41 et 0,68 en milieu urbain.

Au plan national, seule la région du Sud-Ouest est au-delà du ratio d'un livre de lecture (1,01) et d'un livre de calcul par élève (1,18).

Note méthodologique :

Le ratio livres par élève est calculé en rapportant le nombre total des livres par matière au nombre total des élèves.

Pour le livre de calcul, les élèves du cours préparatoire (CP1 et CP2) ne sont pas considérés.

Plus le ratio s'approche de 1, meilleure est la dotation des élèves en manuels.

LES MANUELS SCOLAIRES

Le nombre de manuels par élève

2023/2024	
Lecture	Calcul
0,55	1,0

Ratio manuel/élève par milieu

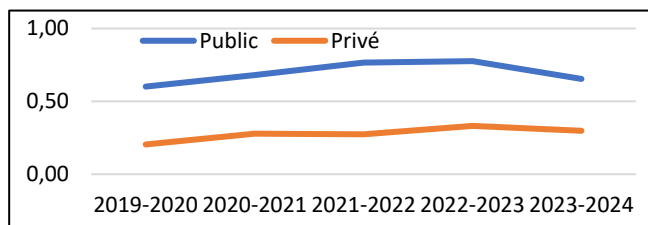
Milieu	2023/2024	
	Lecture	Calcul
Urbain	0,41	0,68
Rural	0,64	1,20

Variation			
Lecture		Calcul	
par rapport à 2022/2023	par rapport à 2019/2020	par rapport à 2022/2023	par rapport à 2019/2020
-0,09	0,04	0,30	0,34

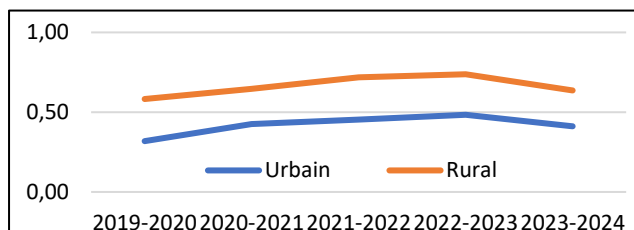
Ratio manuel/élève par statut

Statut	2023/2024	
	Lecture	Calcul
Public	0,65	1,23
Privé	0,30	0,40

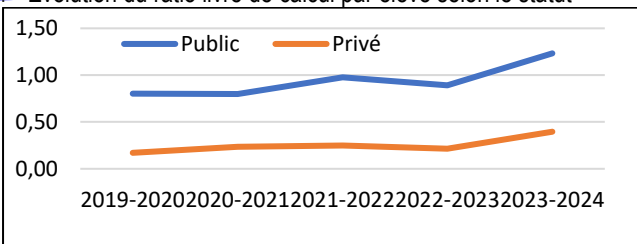
Évolution du ratio livre de lecture par élève selon le statut



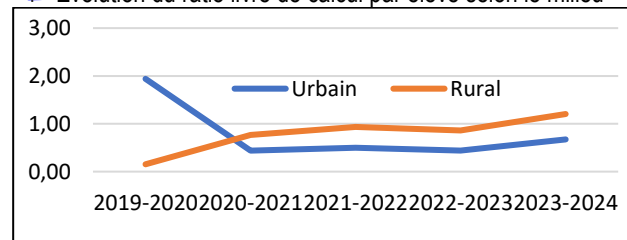
Évolution du ratio livre de lecture par élève selon le milieu



Évolution du ratio livre de calcul par élève selon le statut



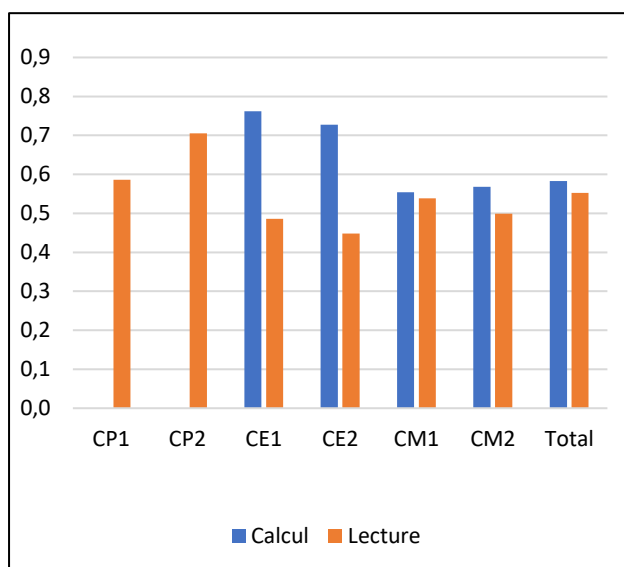
Évolution du ratio livre de calcul par élève selon le milieu



Ratio manuel/élève par région

Région	2023/2024	
	Calcul	Lecture
Boucle du Mouhoun	0,55	0,51
Cascades	0,76	0,64
Centre	0,37	0,40
Centre-Est	0,64	0,65
Centre Nord	0,45	0,49
Centre-Ouest	0,71	0,61
Centre Sud	0,72	0,68
Est	0,56	0,57
Hauts Bassins	0,60	0,53
Nord	0,49	0,46
Plateau Central	0,67	0,62
Sahel	0,36	0,58
Sud-Ouest	1,18	1,01
Burkina Faso	0,58	0,55

Disparités entre niveaux d'études en 2023/2024



Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MEBAPLN.

PERSONNEL ENSEIGNANT : EFFECTIFS

Points saillants

- 🚦 Hausse de l'effectif des enseignant-e-s¹¹ ;
- 🚦 Forte croissance de l'effectif des enseignant-e-s du privé ;
- 🚦 Plus d'enseignantes que d'enseignants.

Commentaire

L'effectif des enseignant-e-s en 2023/2024 est de 91 764 contre 83 736 en 2022/2023, soit une hausse de 9,6%. Cependant, le TAMA de l'effectif des enseignant-e-s entre 2019/2020 et 2023/2024 est de 1,3%.

En 2023/2024, on note une inversion de la courbe des proportions des hommes et des femmes. En effet, les enseignantes représentent 50,7% de l'effectif total. Par ailleurs, le TAMA des femmes sur la période de 2019/2020 à 2023/2024 est de 1,9% contre - 0,8% pour les hommes.

La part du privé dans l'effectif total des enseignant-e-s est de 24,8% en 2023/2024. On constate un accroissement de l'effectif des enseignant-e-s dans le privé et dans le public.

Le milieu rural regroupe 64,8% de l'ensemble des enseignant-e-s en 2023/2024. Comparativement à l'année précédente, l'effectif des enseignant-e-s a augmenté de 10,7% en milieu urbain et augmenté de 9,0% en milieu rural.

La variation de l'effectif des enseignant-e-s selon les régions présente d'énormes disparités entre 2022/2023 et 2023/2024. Elle est de - 1,4% dans le Plateau- Central contre 74,9% dans le Sahel.

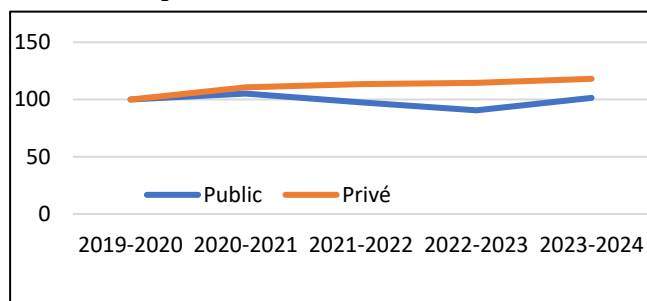
¹¹ Ensemble du personnel des écoles destinées à des tâches d'enseignement qu'il soit utilisé ou non

PERSONNEL ENSEIGNANT : EFFECTIFS

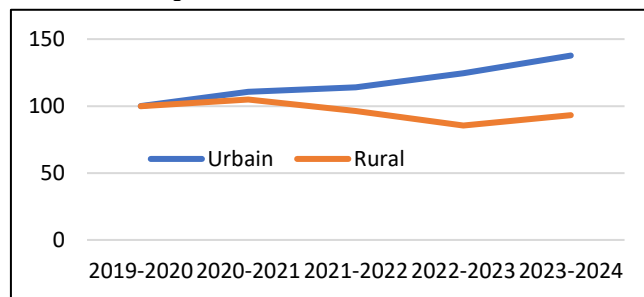
Effectif total 2023/2024	% de femmes	Part Privé (en %)	Part milieu rural (en %)
91 764	50,7	24,8	64,8

Variation par rapport à			
2022/2023		2019/2020	
en effectif	en %	en effectif	en %
8 028	9,6	4 460	5,1

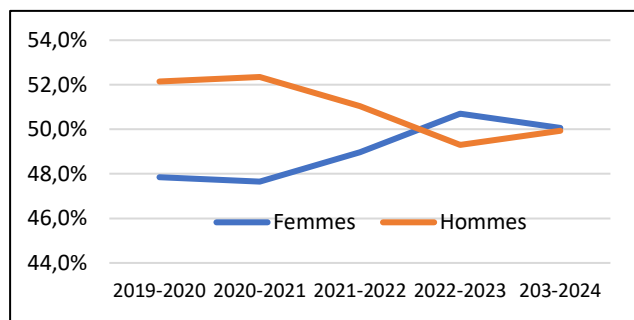
Évolution des indices base 100 en 2019/2020 des enseignant-e-s selon le statut



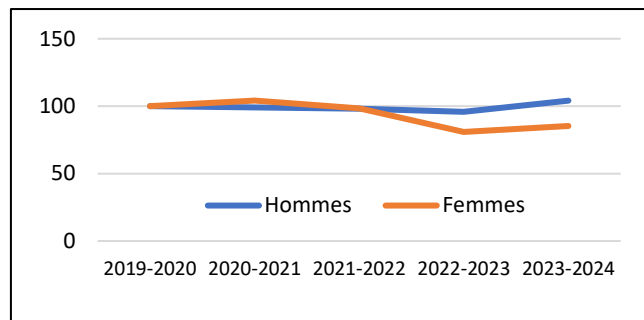
Évolution des indices base 100 en 2019/2020 des enseignant-e-s selon le milieu de résidence



Évolution des proportions en % du personnel enseignant selon le sexe



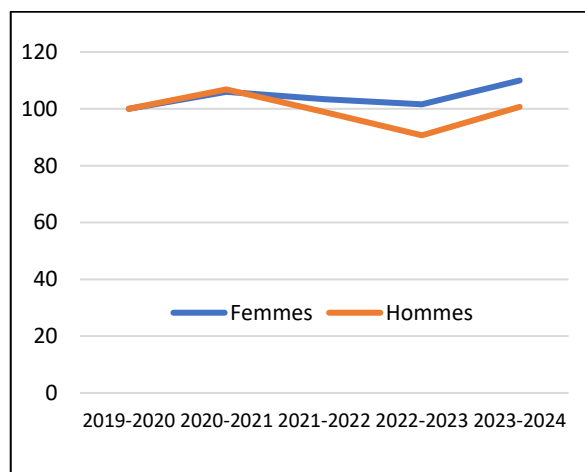
Comparaison évolutive des indices base 100 en 2019/2020 des enseignant-e-s tenant classe et des élèves



Disparités régionales au niveau des enseignant-e-s

Régions	Effectifs 2022/2023	Variation par rapport à 2021/2022		Variation par rapport à 2018/2019
		en effectif	en %	en %
Boucle du Mouhoun	6 562	2 121	47,8	- 14,6
Cascades	3 907	165	4,4	8,0
Centre	15 451	515	3,4	15,2
Centre-Est	7 321	352	5,1	10,2
Centre Nord	6 321	655	11,6	6,3
Centre-Ouest	9 416	352	3,9	17,4
Centre Sud	5 093	97	1,9	18,6
Est	4 533	728	19,1	- 29,2
Hauts Bassins	11 480	832	7,8	14,9
Nord	8 918	1 324	17,4	3,8
Plateau Central	5 852	- 84	-1,4	9,5
Sahel	1 763	755	74,9	- 26,2
Sud-Ouest	5 147	216	4,4	12,8
Burkina Faso	91 764	8 028	9,6	5,4

Evolution des indices base 100 en 2018/2019 des enseignant-e-s selon le sexe



PERSONNEL ENSEIGNANT : QUALIFICATION

Points saillants

- ✚ Proportion quasi-stable du personnel qualifié¹²;
- ✚ Plus d'enseignant-e-s qualifiés au public qu'au privé.

Commentaire

En 2023/2024, sur les 91 764 enseignant-e-s, 83 472 sont qualifiés soit 91,0%. Cette proportion a connu une hausse de 0,4 par rapport à l'année précédente.

La proportion des enseignant-e-s qualifiés au public est de 99,4% contre 65,3% au privé.

La proportion des enseignant-e-s qualifiés en milieu rural est supérieure à celle du milieu urbain. En effet, elle est de 91,1% contre 90,7%.

Il existe de fortes disparités régionales dans la répartition des enseignant-e-s qualifiés. Les régions où le secteur privé est important ont les plus faibles pourcentages d'enseignant-e-s qualifiés. Les régions du Sahel (80,3%) et du Nord (84,0%) occupent les derniers rangs en termes d'enseignant-e-s qualifiés tandis que celles du Sud-Ouest et de l'Est occupent les deux premiers rangs avec respectivement 98,5% et 95,6%.

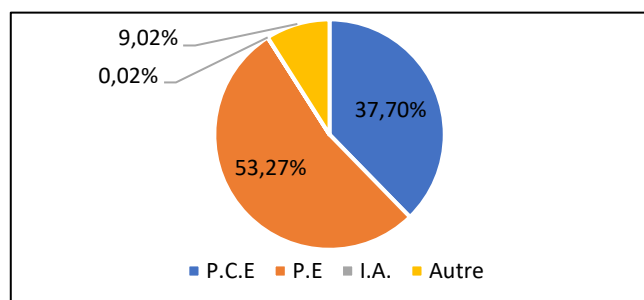
¹² Tout enseignant titulaire d'un Certificat Élémentaire d'aptitude pédagogique (CEAP), Certificat d'aptitude pédagogique (CAP) ou Certificat supérieur d'aptitude pédagogique (CSAP)

PERSONNEL ENSEIGNANT : QUALIFICATION

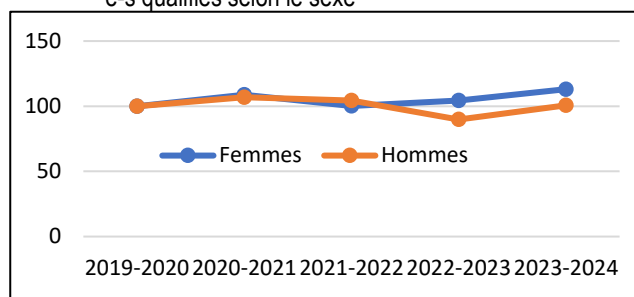
✚ Proportions des enseignants qualifiés.

Nombre d'enseignants qualifiés en 2023/24	% enseignants qualifiés	Variation par rapport à 2022/2023		Variation par rapport à 2019/2020	
		% de femmes	% enseignants qualifiés	% de femmes	% enseignants qualifiés
83 472	91,0	4,1	0,4	8 ?1	1,5

✚ Proportion des enseignants par emploi



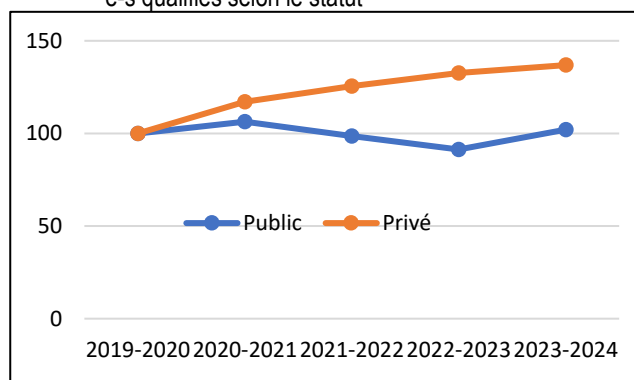
✚ Évolution des indices base 100 en 2019/2020 des enseignants qualifiés selon le sexe



✚ Les disparités régionales

Régions	Personnel qualifié	% personnel qualifié	Variation par rapport à 2020/2021	Variation par rapport à 2017/2018
Boucle du Mouhoun	6 079	92,6	1,3	1,1
Cascades	3 564	91,2	1,1	0,6
Centre	13 993	90,6	0,7	9,6
Centre-Est	6 713	91,7	1,3	-0,9
Centre Nord	5 990	94,8	1,5	2,0
Centre-Ouest	8 984	95,4	-0,6	-0,4
Centre Sud	4 806	94,4	-0,6	0,2
Est	4 334	95,6	-1,2	-1,9
Hauts Bassins	9 941	86,6	0,8	4,5
Nord	7 490	84,0	1,7	-0,9
Plateau Central	5 090	87,0	-0,2	-0,8
Sahel	1 416	80,3	-3,8	-14,7
Sud-Ouest	5 072	98,5	0,4	0,0
Burkina Faso	83 472	91,0	0,4	1,5

✚ Évolution des indices base 100 en 2019/2020 des enseignants qualifiés selon le statut



Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MEBAPLN.

RATIO ELEVES/ENSEIGNANT

Points saillants

- Ratio élèves/enseignant¹³ respectant la norme ;
- Fortes disparités entre les régions.

Commentaire

Au cours de l'année scolaire 2023/2024, le ratio élèves/enseignant est de 50. Il respecte la norme nationale qui est de 50 élèves par enseignant.

Au niveau du public, le ratio est de 52 élèves par enseignant tandis qu'au privé il est de 45 en 2023/2024. Ce ratio a connu une hausse de 1 par rapport à 2022/2023 au public et une baisse de 1 au privé pour la même période.

Le ratio élèves/enseignant est de 46 en milieu rural et de 59 en milieu urbain. Par rapport à l'année précédente, ce ratio n'a pas évolué en milieu rural. Par contre en milieu urbain, il a connu une hausse de 2.

Le ratio élèves/enseignant cache d'énormes disparités entre les régions. Il varie entre 38 élèves par enseignant dans le Sud-Ouest et 67 élèves par enseignant dans la région du Sahel. Les régions de l'Est, des Hauts Bassins, de la Boucle du Mouhoun, du Nord, du Centre Nord et du Sahel sont les régions où le ratio élèves/enseignant est supérieur à la norme nationale.

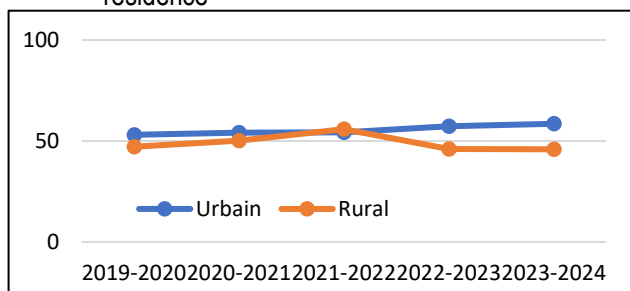
¹³ Nombre moyen d'élèves par enseignant titulaire de classe

RATIO ELEVES/ENSEIGNANT

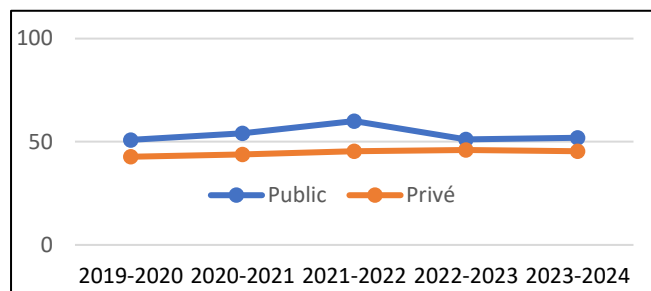
Variation du ratio élèves/enseignant

Milieu	Ratio élèves/enseignant 2023/2024	Variation par rapport à	
		2022/2023	2019/2020
Urbain	59	1,2	5,5
Rural	46	-0,1	-1,3
Ensemble	50	1	0

Evolution du ratio élèves/enseignant selon le milieu de résidence



Evolution du ratio élèves/enseignant selon le statut



Ratio élèves/enseignant par région

Régions	Ratio élèves/enseignant en 2023/2024	Variation par rapport à		Ratio élèves/enseignant selon le statut en 2023/2024	
		2022/2023	2019/2020	Public	Privé
Boucle du Mouhoun	54	1	2	55	47
Cascades	48	-1	0	47	52
Centre	48	0	0	63	43
Centre-Est	50	2	1	49	49
Centre Nord	63	8	11	65	55
Centre-Ouest	50	1	-3	50	40
Centre Sud	45	0	-6	46	37
Est	52	0	5	53	41
Hauts Bassins	53	0	-4	57	47
Nord	54	-1	1	53	57
Plateau Central	46	2	-1	46	43
Sahel	67	-1	30	70	54
Sud-Ouest	38	1	2	37	45
Burkina Faso	50	1	0	52	45

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MEBAPLN.

PARCOURS SCOLAIRES

Points saillants

- 📈 Hausse du taux de promotion ;
- 📉 Baisse du taux de redoublement ;
- 📈 Amélioration de l'efficacité interne du système.

Commentaire

En 2022/2023, le taux de promotion est de 96,5% au Cours Préparatoire (CP) et de 90,6% au Cours Élémentaire (CE). Il a augmenté de 16,4 points de pourcentage au CP et de 14 points de pourcentage au CE par rapport à 2021/2022. Au Cours moyen 1^{ère} Année (CM1), il est passé de 69,1% en 2021/2022 à 80,8% en 2022/2023, soit une hausse de 12,7 points de pourcentage.

Le taux de redoublement a baissé dans tous les sous cycles du primaire par rapport à l'année scolaire 2021/2022. Il a diminué respectivement de 0,2 point, de 0,8 point et de 1,9 points au CP, CE et CM.

Le taux d'abandon est de 1,2% au CP, de 6,1% au CE et de 11,8% au CM1 en 2022/2023. Par rapport à l'année scolaire 2021/2022, ce taux a considérablement baissé au CP de 16,1 points de pourcentage, de 18,1 points de pourcentage au CE et au CM1 de 10,8 points de pourcentage.

L'étude de la survie scolaire montre qu'en appliquant les taux de flux (taux de promotion, de redoublement et d'abandon) de l'année scolaire 2022/2023 à une cohorte fictive de 1 000 élèves accédant en 1^{ère} année, 696 atteindront la classe de CM2 et 673 obtiendront le CEP en fin de cycle avec ou sans redoublement.

Selon le sexe, les disparités sont en faveur des filles. En 2022/2023, sur 1 000 filles entrées au CP1, 785 atteindront la classe de CM2 parmi lesquelles 763 obtiendront le CEP alors que sur 1 000 garçons entrés au CP1 cette même année, 611 atteindront le CM2 parmi lesquels 589 obtiendront le CEP.

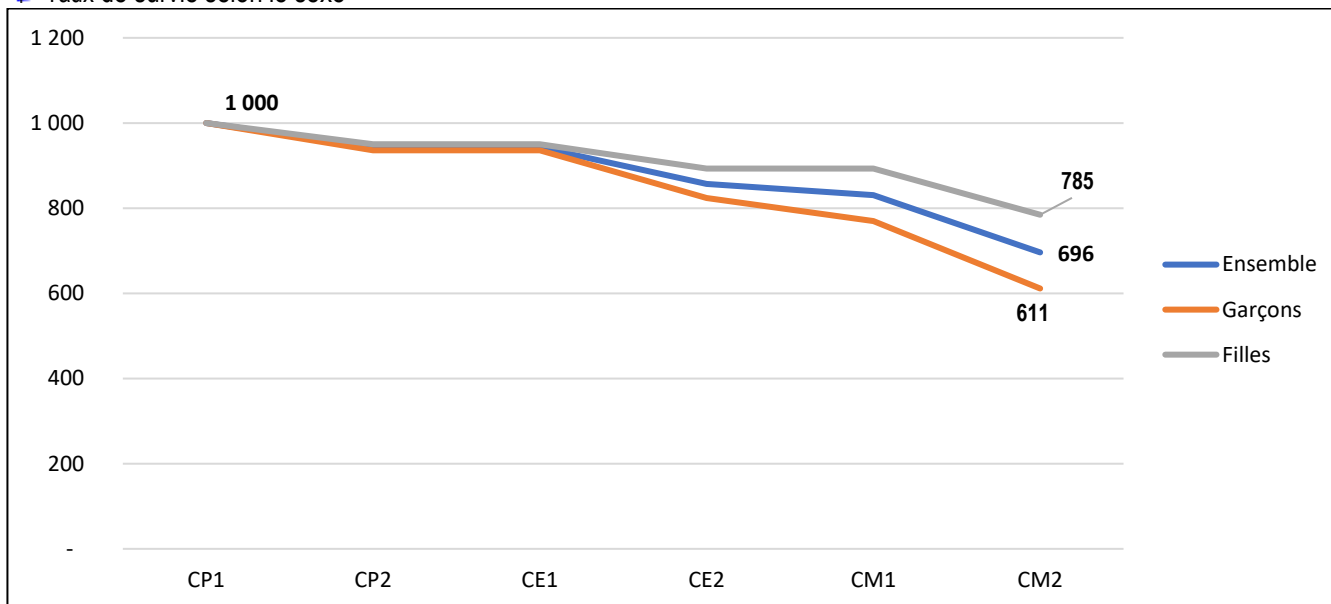
En 2022/2023, le coefficient d'efficacité interne du système éducatif au primaire est de 73,8%, ce qui signifie que 26,2% des ressources consacrées à l'éducation sont gaspillées contre 52,1% en 2021/2022. Les proportions des ressources gaspillées sont plus importantes chez les garçons. En effet, ces proportions sont de 33,1% pour les garçons et de 19,5% pour les filles. La déperdition due à l'abandon est de 85,6% avec 80,7% chez les filles et 88,5% chez les garçons.

PARCOURS SCOLAIRES

Taux de flux selon le sous-cycle

Taux de flux	CP			CE			CM (CM1)		
	2022/2023	Variation par rapport à		2022/2023	Variation par rapport à		2022/2023	Variation par rapport à	
		2021/2022	2018/2019		2021/2022	2018/2019		2021/2022	2018/2019
Promotion	96,5	16,4	7,4	90,6	14,0	5,9	81,8	12,7	6,1
Redoublement	2,2	-0,2	-1,5	3,3	-0,8	-2,7	6,4	-1,9	-7,3
Abandon	1,2	-16,1	-7,2	6,1	-18,1	-3,2	11,8	-10,8	1,1

Taux de survie selon le sexe



Notes méthodologiques :

Taux de promotion : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui s'inscrivent dans le niveau supérieur à l'année suivante.

Taux de redoublement : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui s'inscrivent dans le même niveau l'année suivante.

Taux d'abandon : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui ne se réinscrivent pas l'année suivante.

La survie est le nombre d'élèves de la cohorte qui atteint un niveau avec ou sans redoublement.

La survie au CEP est calculée en supposant que les abandons au CM2 sont négligeables.

Le coefficient d'efficacité interne est le rapport entre le nombre d'années-élèves théoriquement nécessaires pour les élèves atteignant le dernier niveau du cycle et le nombre d'années-élèves effectivement consommées par l'ensemble des élèves.

La déperdition due à l'abandon est la proportion du nombre années élèves consommées par les élèves qui ont abandonné avant la fin du cycle dans le surplus d'années élèves consommées par la cohorte.

NB : Le taux de promotion au CM1 est sous-estimé car les élèves des écoles bilingues terminent leur cycle en 5 ans.

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MEBAPLN.

CAS DE GROSSESSES ET DE VIOLENCES

Points saillants

- ✚ Diminution du nombre de cas de violences en milieu scolaire ;
- ✚ Forte prévalence dans le public et en milieu rural.

Commentaire

En 2022/2023, le nombre de cas de grossesses enregistrés était de 219. Ce nombre a diminué de 48,5% par rapport à l'année scolaire 2021/2022.

Sur le plan national, 487 cas de violences en milieu scolaire ont été déclarés au cours de l'année scolaire 2022/2023. Ce nombre a diminué de 8,1% par rapport à l'année scolaire 2021/2022. La région du Nord en a enregistré le plus grand nombre avec 75 cas, représentant 15,4% du total contre 1,2% dans les Cascades.

Selon le statut, les cas de violences et de grossesses sont plus élevés dans le public (respectivement de 78,6% et de 87,7%). Selon le milieu, les cas de violences et de grossesses sont plus élevés en zone rurale (respectivement de 73,5% et de 81,7%).

Les cas de violences et de grossesses connaissent une disparité selon les régions. En effet, le Sud-Ouest et le Centre-Ouest sont les régions où les cas de grossesse sont les plus élevés (respectivement 7 pour 10 000 filles et 5 pour 10 000 filles) contre le Centre et le Centre-Est où les cas de grossesses sont les moins élevés (1 pour 10 000 filles). En termes de violences, les proportions les plus élevées sont constatées au Nord (15,4%) et au Centre (11,1%). Les plus faibles taux s'enregistrent dans les Cascades et au Sud-Ouest.

CAS DE GROSSESSES ET DE VIOLENCES

✚ Cas de grossesses selon le statut et le milieu

Statut	% en 2022-2023
Public	87,7
Privé	12,3

Milieu	% en 2022-2023
Urbain	18,3
Rural	81,7

✚ Cas de violences selon le statut et le milieu

Statut	% en 2022-2023
Public	78,6
Privé	21,4

Milieu	% en 2022-2023
Urbain	26,5
Rural	73,5

✚ Répartition du nombre de cas de grossesses par région

Région	Nombre de grossesses	Nombre de grossesses pour 10 000 filles
Boucle du Mouhoun	16	3
Cascades	11	4
Centre	5	1
Centre-Est	6	1
Centre Nord	33	4
Centre-Ouest	55	5
Centre Sud	22	3
Est	6	2
Hauts Bassins	18	4
Nord	17	3
Plateau Central	11	3
Sahel	0	3
Sud-Ouest	19	7
Burkina Faso	219	3

✚ Répartition du nombre de cas de violences par région

Région	Nombre de violences	% du nombre de violences
Boucle du Mouhoun	20	4,1
Cascades	6	1,2
Centre	54	11,1
Centre-Est	28	5,7
Centre Nord	50	10,3
Centre-Ouest	64	13,1
Centre Sud	42	8,6
Est	49	10,1
Hauts Bassins	34	7,0
Nord	75	15,4
Plateau Central	30	6,2
Sahel	22	4,5
Sud-Ouest	13	2,7
Burkina Faso	487	100,0

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MEBAPLN.

ABANDONS LIES A L'ORPAILLAGE, AUX GROSSESSSES ET AUX MARIAGES

Point saillant

🚦 Orpailage comme principale cause des abandons scolaires

Commentaire

Les cas d'abandons scolaires sont analysés en lien avec trois causes identifiées que sont l'orpailage, les grossesses en milieu scolaire et les mariages précoces. En 2022/2023, on a dénombré 14 646 abandons scolaires liés à ces causes. Ce nombre a augmenté de 1,8% par rapport à l'année scolaire 2021/2022. Les abandons scolaires liés à l'orpailage représentent 94,8%. Ceux liés aux mariages précoces représentent 3,7% et aux grossesses en milieu scolaire 1,5%.

La proportion des abandons scolaires liés à l'orpailage est plus élevée au Nord avec 24,9% contre 0,2% au Centre.

Les proportions des abandons scolaires liés aux mariages sont de 22,6% au Nord (le taux le plus élevé) contre 1,1% au Centre (le taux le moins élevé) et celles des abandons liés aux grossesses de 25,1% au Centre-Ouest (le taux le plus élevé) contre 0,0% au Sahel (le taux le moins élevé). La proportion de l'ensemble de ces abandons scolaires est plus élevée dans la région du Nord avec 24,6% et moins élevée au Centre avec 0,3%.

ABANDONS LIES A L'ORPAILLAGE, AUX GROSSESSES ET AUX MARIAGES

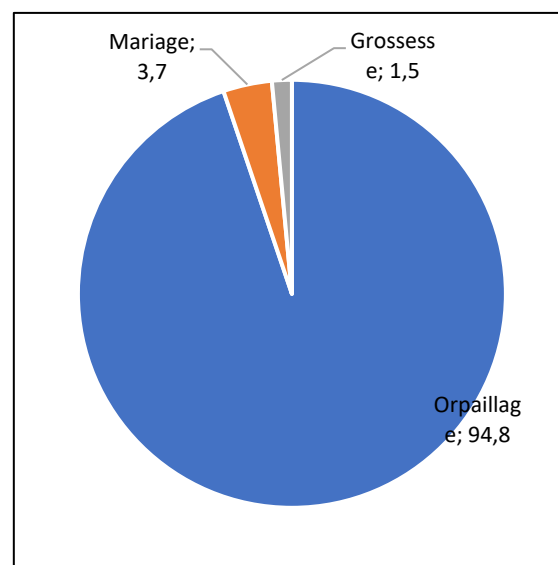
+ Cas d'abandons selon le milieu de résidence en 2022/2023

Milieu	Orpailage	Mariage	Grossesse	Total
Urbain	699	56	40	795
Rural	13188	484	179	13851
Total	13 887	540	219	14 646

+ Répartition des cas d'abandons par région selon les raisons

REGION	ORPAILLAGE	MARIAGE	GROSSESSE	% ABANDONS
Boucle du Mouhoun	556	19	16	4,0
Cascades	247	11	11	1,8
Centre	34	6	5	0,3
Centre-Est	1 570	38	6	11,0
Centre Nord	2 047	57	33	14,6
Centre-Ouest	1 019	99	55	8,0
Centre Sud	568	23	22	4,2
Est	333	27	6	2,5
Hauts Bassins	566	40	18	4,3
Nord	3 461	122	17	24,6
Plateau Central	1 758	41	11	12,4
Sahel	171	21	0	1,3
Sud-Ouest	1 557	36	19	11,0
Burkina Faso	13 887	540	219	100,0

+ Proportion des abandons selon les causes



Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MEBAPLN.

TAUX DE RÉUSSITE AU CEP

Points saillants

- 📊 Hausse du taux de réussite au CEP¹⁴ ;
- 📊 Taux de réussite des filles inférieur à celui des garçons.

Commentaire

Le taux de réussite au Certificat d'Etudes Primaires (CEP) à la session de 2024 est de 82,03%. Il a augmenté de 10,6 points de pourcentage par rapport à celui de l'année précédente et de 16,1 points de pourcentage comparativement à la session de 2020. Ce taux a connu une forte hausse au cours des cinq dernières années passant de 66,0% en 2020 à 82,03% en 2024.

Le taux de succès au CEP des garçons (83,5%) est supérieur à celui des filles (80,9%) traduisant un indice de parité de 0,97, ce qui est en défaveur des filles.

La comparaison entre les régions place le Centre-Est en première position avec le plus fort taux de réussite (88,4%). La région de la Boucle du Mouhoun enregistre le plus faible taux de réussite avec 76,1%.

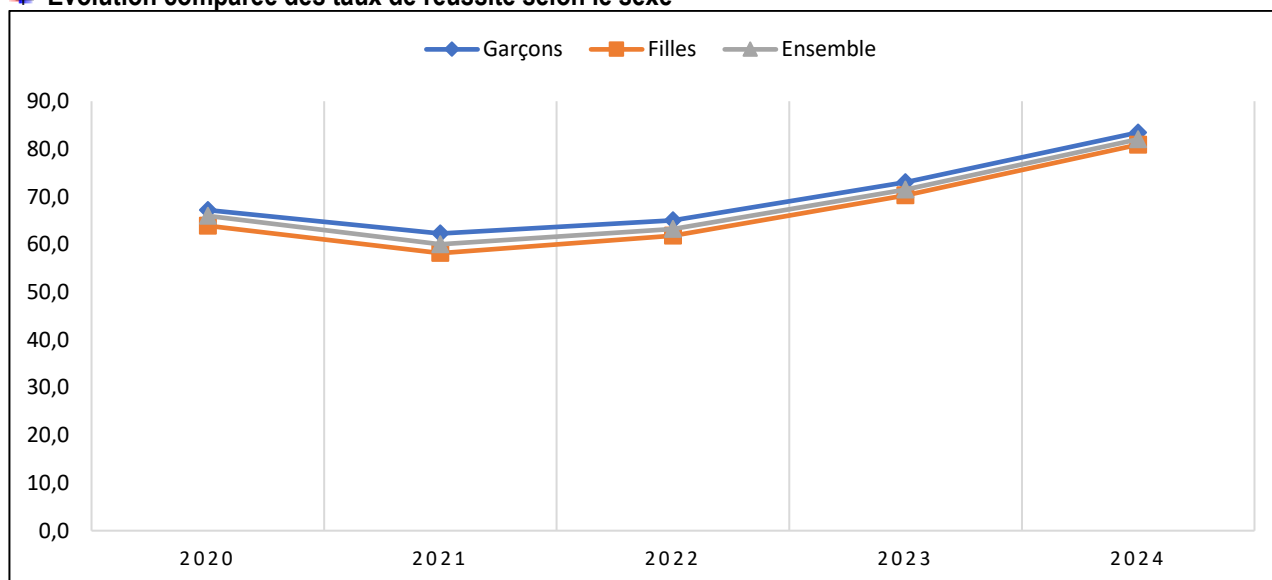
¹⁴ Rapport entre le nombre des candidats déclarés admis à l'examen du CEP et l'effectif des candidats présentés

TAUX DE REUSSITE AU CEP

Evolution du taux de réussite au CEP (avec les candidats libres)

Taux en 2024 (en %)	Garçons (en %)	Filles (en %)	Variation par rapport à 2023	Variation par rapport à 2020
82,03	83,5	80,9	10,6	16,1

Évolution comparée des taux de réussite selon le sexe



Disparités régionales

Régions	2023-2024			
	Garçon	Fille	Ensemble	Parité
Boucle du Mouhoun	78,2	74,4	76,1	0,95
Cascades	79,9	78,0	78,9	0,98
Centre	85,9	83,6	84,7	0,97
Centre-Est	88,8	88,1	88,4	0,99
Centre Nord	83,7	79,7	81,3	0,95
Centre Ouest	80,0	76,5	78,0	0,96
Centre Sud	88,6	88,0	88,3	0,99
Est	85,2	83,6	84,3	0,98
Hauts Bassins	79,8	77,6	78,6	0,97
Nord	85,0	82,1	83,3	0,97
Plateau Central	85,8	82,5	83,9	0,96
Sahel	81,0	82,4	81,7	1,02
Sud-Ouest	82,5	78,0	80,2	0,95
Burkina Faso	83,5	80,9	82,0	0,97
Médiane	84	82	82	1,0
Intervalle de variation	[78,2 88,8]	[74,4 88,1]	[76,1 88,4]	[0,9 1]

Source : Rapport de la DGEC/MEBAPLN

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION NATIONALE DES ACQUIS SCOLAIRES

Points saillants.

- ✚ Hausse du score moyen en français au CP1 et au CE2 ;
- ✚ Hausse des scores en mathématiques au CP1 ;
- ✚ Faible score moyen en mathématiques et en exercices d'observation dans toutes les régions au CE2.

Commentaire

Au CP1, l'évaluation des acquis de 2021 indique un score moyen de 53,9 sur 100 en français. Ce résultat montre que le niveau d'acquisition en français des élèves au CP1 a augmenté de 12,8 points par rapport à 2014 et de 12,5 points par rapport à 2008. En mathématiques, le score moyen en 2021 est de 52,17 sur 100 ; ce qui montre une hausse du score moyen de 17,6 points par rapport à 2014 et de 17,1 points par rapport à 2008.

Au CE2, le résultat des évaluations en 2021 indique un score de 62,2 sur 100 en français. Ce score a augmenté de 22,4 points par rapport à 2014 et de 22,3 points par rapport à 2008. Le score en mathématiques en 2021 est de 31,2 sur 100 au CE2. Le score moyen des élèves du CE2 en mathématiques a baissé de 6,3 points par rapport à 2014 et de 6,9 points par rapport à 2008. Le score moyen en Sciences est de 36,7 en 2021. Ce score a baissé de 10,6 points par rapport à 2014 et de 9,7 points par rapport à 2008.

Des disparités existent entre les régions :

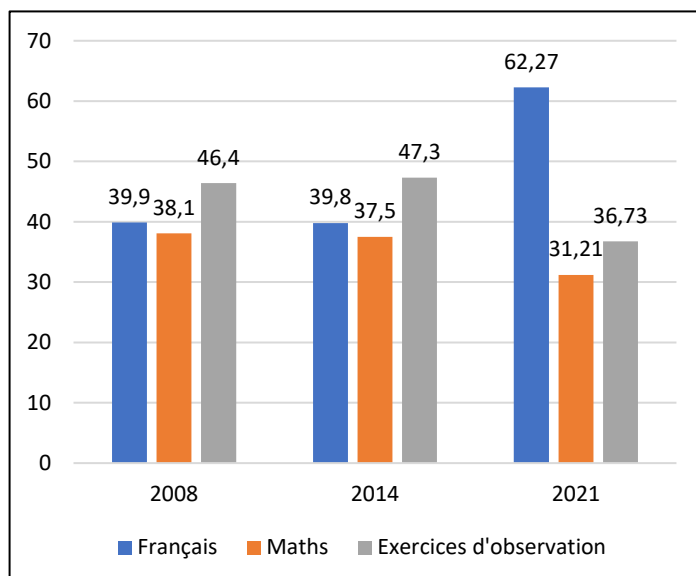
En français, au CP1, l'évaluation des acquis scolaires en 2021 montre que le Sahel occupe le premier rang avec 62,9 points sur 100 tandis que la région de la Boucle du Mouhoun occupe le dernier rang avec un score moyen de 45,7 points sur 100. Au CE2, c'est la région du Centre qui a le score moyen le plus élevé avec 70,5 points et la région du Sud-Ouest occupe le dernier rang avec un score moyen de 51,9 points sur 100. Toutes les régions ont obtenu un score au-dessus de la moyenne.

En Mathématiques, au CP1, les résultats en 2021 montrent que le Sahel occupe le premier rang avec 65,4 points sur 100 tandis que la région du Sud-Ouest occupe le dernier rang avec un score moyen de 36,3 points sur 100. Au CE2, c'est la région du Centre qui a le score moyen le plus élevé avec 39,0 points et la région du Sud-Ouest occupe le dernier rang avec un score moyen de 22,7 points sur 100. Aucune région n'a pu atteindre un score moyen de 50 points sur 100.

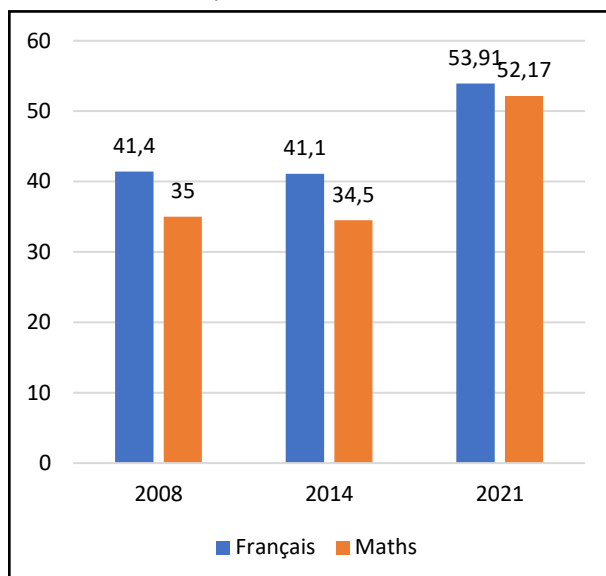
En exercices d'observation, au CE2, aucune région n'a pu atteindre un score moyen de 50 points sur 100. En effet, la région du Sahel qui a un score moyen de 45,2 points occupe le premier rang et la région du Sud-Ouest occupe le dernier rang avec un score moyen de 28,8 points sur 100.

RESULTATS DE L'EVALUATION NATIONALE DES ACQUIS SCOLAIRES

🚩 Comparaison des résultats au CE2 en français et en mathématiques et en sciences 2008, 2014, 2021



🚩 Comparaison des résultats au CP1 en français et en mathématiques 2008, 2014, 2021



🚩 Résultats obtenus par les élèves du CP1 et CE2 en 2021

Région	CP1				CE2					
	Français		Maths		Français		Maths		Sciences d'observation	
	Score	Rang	Score	Rang	Score	Rang	Score	Rang	Score	Rang
Boucle du Mouhoun	45,75	13	49,85	8	60,72	7	29,43	8	35,31	7
Cascades	54,8	7	42,87	12	58,73	11	28,8	10	34,31	8
Centre	55,05	6	53,5	7	70,52	1	39,02	1	44,67	2
Centre-Est	51,2	9	44,22	11	59,97	8	26,8	11	33,4	9
Centre Nord	59,34	2	57,13	3	59,92	9	31,26	6	30,6	12
Centre-Ouest	58	3	59,31	2	62,83	4	30,95	7	38,19	4
Centre Sud	56,98	5	54,13	6	61,45	6	33,8	4	38,2	3
Est	48,34	11	48,88	9	64,85	2	38,8	2	37,55	5
Hauts Bassins	57,91	4	56,12	4	62,78	5	29,08	9	37,16	6
Nord	48,96	10	45,83	10	55,45	12	23,16	12	31,3	11
Plateau Central	54,02	8	55,69	5	59,32	10	31,73	5	31,97	10
Sahel	62,96	1	65,14	1	63,94	3	35,7	3	45,17	1
Sud-Ouest	46,46	12	36,33	13	51,93	13	22,69	13	28,79	13
Burkina Faso	53,9		52,16		62,27		31,21		36,73	

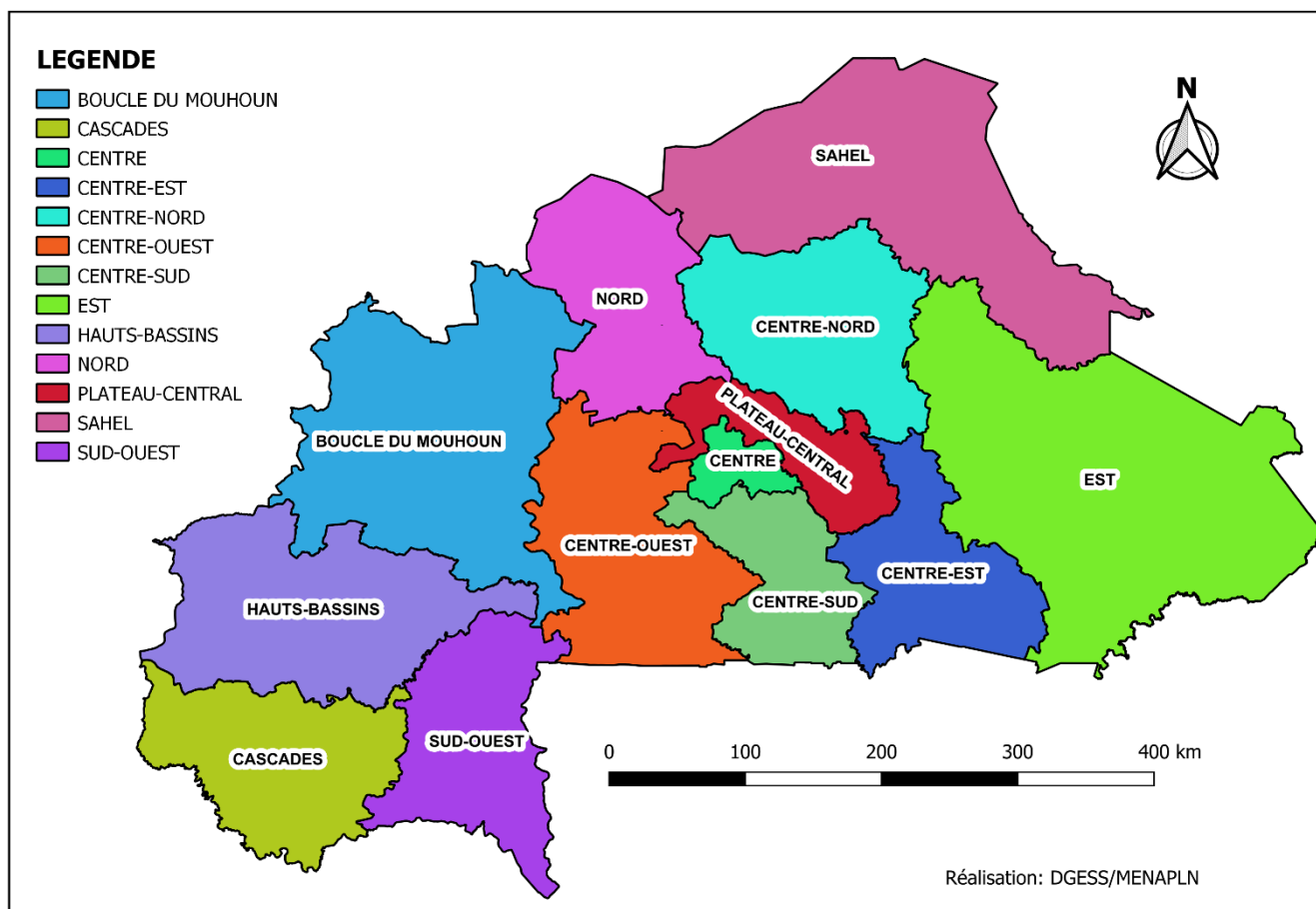
Source : Rapport d'évaluation nationale des acquis scolaires 2021/DGESS-MEBAPLN

ANNEXES

ANNEXE 1 : Les divisions administratives et pédagogiques

Le Burkina Faso est divisé en 13 régions, 45 provinces et 351 communes (départements). Les Directions Régionales et Provinciales de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle (DREPPNF, DPEPPNF) correspondent aux divisions administratives respectives. Elles comptaient 265 circonscriptions d'éducation de base (CEB) en 2004. Ce nombre qui évolue d'année en année est passé de 304 en 2005 à 409 en 2023.

Carte régionale du Burkina Faso



ANNEXE 2 : Le système éducatif burkinabè

Le système éducatif burkinabè comprend deux sous-systèmes : le volet formel et le volet non formel. Il est mis en œuvre par trois départements ministériels :

- 1) le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MEBAPLN) pour le préscolaire et le primaire,
- 2 le Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation professionnelle et Technique (MESFPT) pour le post-primaire, le secondaire et la formation professionnelle et technique ;
- 3) le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

Le système formel comprend :

- ✓ L'éducation préscolaire, qui concerne les enfants âgés de 3 à 5 ans et qui comporte un seul cycle d'une durée de 3 ans.
- ✓ L'enseignement primaire accueille les enfants de la tranche d'âge 6-11 ans et est subdivisé en trois sous cycles (CP, CE, CM) de deux ans chacun. Il est sanctionné par le Certificat d'Etudes Primaires (CEP).
- ✓ L'enseignement post-primaire et secondaire accueille la population de 12 à 18 ans. Il est composé de deux sous cycles : le post-primaire qui dure 4 ans et le secondaire qui dure 2 à 4 ans. Ces niveaux d'enseignement sont sanctionnés par les diplômes suivants : BEPC et BAC (enseignement général) ; CAP, BEP, BAC (enseignement et formation techniques et professionnels).
- ✓ La formation technique et professionnelle est assurée dans des établissements spécifiques publics ou privés. Elle vise l'acquisition de connaissances spécifiques pour l'exercice d'un métier et est sanctionnée par les diplômes suivants : CQP, BQP...
- ✓ L'enseignement supérieur comprend les universités et les écoles supérieures publiques et privées.

• Le système non formel

Le système non formel concerne toutes les activités d'éducation et de formation structurées et organisées dans un cadre non scolaire.

L'éducation non formelle est dispensée dans :

- ✓ Les Centres Permanents d'Alphabétisation et de Formation (CPAF) qui accueillent :
 - les jeunes et les adultes de la tranche d'âge 15-50 ans. La fin de la formation est sanctionnée ;
 - les adolescents de la tranche d'âge de 9 à 15 ans ;
- ✓ Les structures alternatives d'éducation des jeunes déscolarisés et non scolarisés. (CEBNF, écoles communautaires) ;
- ✓ Les centres de références